

Un régime politique n'est qu'un mécanisme

Le débat sur la Déclaration des cardinaux, les violences de la tribune s'ajoutant à celles de la presse de gauche, un président du conseil, réputé courtisé jusqu'ici, quittant le langage de la discussion pour descendre à l'injure et à la plus inqualifiable, tout cela met en relief l'erreur fondamentale...

Une première déloyauté

Serait-il si difficile de faire comprendre au premier terrassier venu qu'un régime politique est un mécanisme et n'est que cela ? La diversité des constitutions n'affecte, « en droit naturel », que les rouages...

Et bien ! le mensonge que je signale est d'avoir incorporé au mécanisme républicain quelque chose qui lui est étranger et qu'on ose présenter comme lui étant essentiel. Quoi donc ? Une doctrine, composée de scepticisme voltairien, de sociologie rousseauiste et de morale kantienne...

Un crime de lèse-patrie

Cette doctrine libre-pensée, introduite frauduleusement dans l'intérieur du mécanisme républicain, est devenue le principal rouage du pouvoir et le grand bénéficiaire du régime. Non seulement elle a pénétré sans droit et contre tout droit dans le sanctuaire de l'autorité, mais elle y a pris la première place en bousculant tout ce qui lui faisait obstacle...

Paul CHEVANNES.

Aujourd'hui M. Chamberlain aura la parole à Londres

Londres, 23 mars. — La santé de M. Chamberlain ne s'est pas aggravée et l'on espère que le secrétaire au Foreign-Office pourra se rendre demain à la Chambre des Communes pour y répondre aux critiques du Labour-Party...

Dans les milieux officiels on dément la nouvelle publiée ce matin et d'après laquelle M. Chamberlain aurait informé M. Herriot que l'Italie aurait fait à la Grande-Bretagne une proposition d'alliance dont la France aurait été exclue.

Les catholiques de Saint-Brieuc envoient leurs félicitations à M. de la Ferronnays

Saint-Brieuc, 23 mars. — Hier, M. Antoine Lestra a fait une conférence sur la question scolaire considérée dans son ensemble et sur les revendications des catholiques pour la liberté complète de leurs écoles.

A l'issue de la séance, l'adresse suivante a été votée à l'unanimité et envoyée au marquis de la Ferronnays, dont M. Lestra a fait acclamer le nom et l'exemple.

Les catholiques de Saint-Brieuc, réunis le dimanche 22 mars 1925, sous la présidence de leur évêque Mgr Serrand, après avoir entendu une conférence de M. Lestra, secrétaire de la Société Générale d'Éducation et d'Enseignement, adressent au marquis de la Ferronnays leur vive admiration pour l'énergie avec laquelle il a relevé l'injure faite aux catholiques et à l'Église.

PARIS-CENTRE

Régional Quotidien

VINGT CENTIMES

Rédaction, Administration, Publicité : 3, rue du Chemin-de-Fer, NEVERS

DIRECTEUR-RÉDACTEUR EN CHEF : Abel LAMY

COMPTE CHÈQUES POSTAUX : Paris 272-43 — REGISTRE DU COMMERCE : N° 57

MARDI

24

MARS 1925

Table with subscription rates: Dix-septième année. - N° 5.871. ABONNEMENTS: ANNÉE, SEMESTRE, TRIMESTRE, QUINZAINES, MOIS. Nivernais et limitr... 55.00 30.00 16.00. Autres départ... 60.00 32.00 17.00. Union postale... 100.00 52.00 28.00. TÉLÉPHONE : 2-17 & 2-18.

LE CARTEL JUGÉ PAR L'ÉTRANGER

QUATRE MILLIONS DE FRANÇAIS DE L'AMÉRIQUE DU NORD PROTESTENT VIGOREUSEMENT CONTRE LES LOIS LAÏQUES

Paris, 23 mars. — Au nom des quatorze associations nationales catholiques françaises de l'Amérique du Nord, la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, a adressé la lettre suivante au général de Castelnau.

A Monsieur le général Curières de Castelnau, président de la Fédération nationale catholique de France : Monsieur le Général, Les 4 millions de Français de l'Amérique du Nord, Canadiens français, Franco-Américains et Canadien-nés, voient grandir avec angoisse, la menace d'une nouvelle guerre religieuse en France.

Comme catholiques, ils ont ressenti douloureusement le coup porté au Saint-Siège par l'attitude de votre gouvernement au sujet de l'ambassade française auprès du Vatican.

Comme catholiques, ils ressentiront également avec peine toute mesure d'oppression contre la foi des Alsaciens-Lorrains, et contre le droit des religieuses de votre pays.

LES LOIS OU LES MESURES ADMINISTRATIVES QU'ON LAISSE PREVOIR CONTRE LES UNS ET LES AUTRES SERONT INTERPRÉTÉES FATALEMENT DANS LE MONDE ENTIER COMME UNE MANIFESTATION D'HOSTILITÉ ENVERS LA FOI CATHOLIQUE ET PAR CELLES MEME ELLES BLESSERONT PROFONDEMENT LES FRANÇAIS D'AMÉRIQUE DANS CE QU'ILS ESTIMENT ET VENERENT COMME LE PREMIER DE LEURS BIENS.

Comme Français restés profondément attachés au pays de leurs pères, ils verraient avec chagrin le discrédit qu'aurait à subir devant le monde, le prestige de la France par une nouvelle guerre religieuse.

Nous n'avons pas oublié le malheureux scandale que l'expulsion des religieuses et des religieuses de France a créé, il y a vingt ans dans nos pays anglo-saxons.

Monsieur, nous ne voulons pas nous immiscer dans les affaires intérieures de votre pays, mais il existe un droit des gens qui relève de la conscience universelle. Nul ne peut faire non plus que l'unité catholique ne soit une réalité nationale aussi légitime que d'autre et que toute atteinte faite aux droits du Saint-Père et à ceux du catholicisme n'atteigne en même temps tous leurs fils.

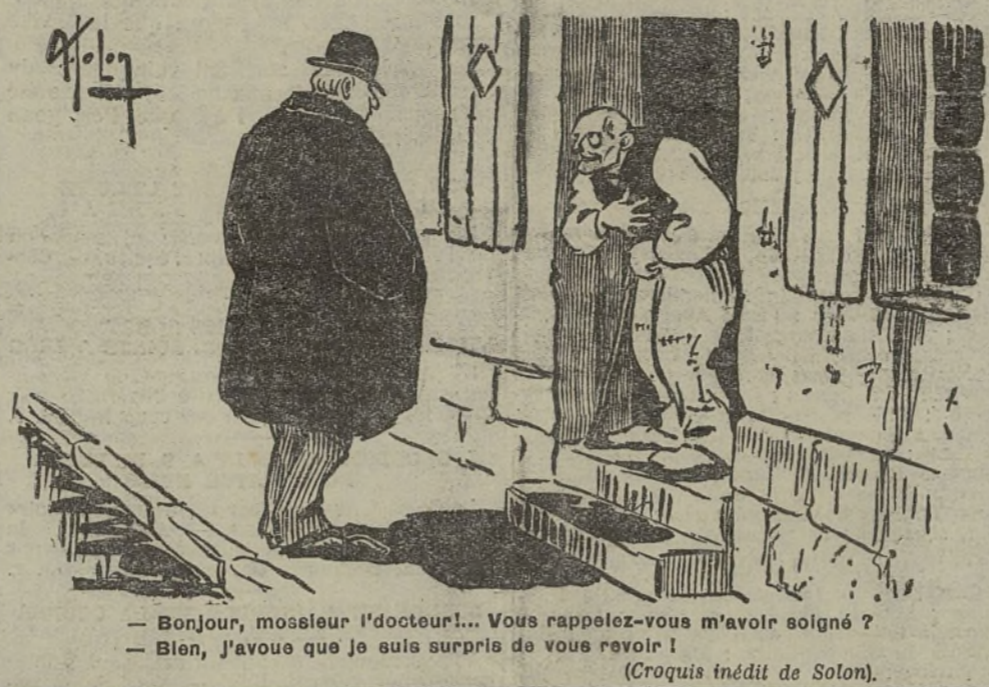
C'est pourquoi tous les catholiques d'origine française de l'Amérique du Nord adressent à leurs frères de France leurs ardent sympathies et l'hommage de leur admiration dans la hâte, que, sous votre conduite, général, ils soutiennent si dignement. Son Eminence le Cardinal Bégin, le vénérable archevêque de Québec vous adressait naguère un salut de fiereté. Nous adhérons pleinement à ses paroles et à ses sentiments.

NOUS VOUSSOUMONS EN OUTRE QU'À L'HEURE DE LA DERNIÈRE GUERRE, LES DELEGUES OFFICIELS DE VOTRE PAYS NOUS ONT CONJURÉ D'ENTRER DANS LE CONFLIT AU NOM DE LA CULTURE FRANÇAISE QU'ILS DISAIENT EN DANGER. C'EST AUSSI AU NOM DE CETTE MEME CULTURE QUE NOUS INTERVENONS. ISOLÉS EN PAYS ANGLAIS-SAXON, DEPUIS 100 ANS, NOUS AVONS BESOIN POUR RESTER FIDÈLES À L'IDÉAL DES AIEUX, DE CROIRE D'UNE FOI FERME ET CONSTANTE À LA NOBLESSE DE NOTRE SANG ET À LA GRANDEUR DU NOM FRANÇAIS EN PRÉSENCE D'UNE CIVILISATION QUI ÉPONE LE MONDE PAR SA PUISSANCE MATÉRIELLE. CROYEZ-LE BIEN, MONSIEUR, TOUT CE QUI DIMINUERAIT À NOS YEUX LA MAJESTÉ DE LA FRANCE, DIMINUERAIT FATALEMENT DANS NOS AMES LA FORCE ET L'INTENSITÉ DU SENTIMENT FRANÇAIS.

Suivent les signatures des présidents généraux et des secrétaires des quatorze associations.

L'ouverture du parlement égyptien

Le Caire, 23 mars. — Le discours d'ouverture du roi Fouad a été fréquemment applaudi. Il a renouvelé ses regrets pour la mort du Sirdar et exprimé l'espoir que ses auteurs seraient promptement châtiés. C'est par 125 voix contre 85 que Zaghloul a été élu président de la Chambre.



Bonjour, monsieur l'« docteur »... Vous rappelez-vous m'avoir soigné ? — Bien, j'avais que je suis surpris de vous revoir ! (Croquis inédit de Solon).

Le « Tigre » sera exécuté demain

Lille, 23 mars. — Venant de Saint-Paul-Ternoise, où le bandit polonais Paprocki fut exécuté ce matin, M. Deibler est arrivé à Lille, accompagné de ses aides. La guillotine sera montée cette nuit devant le palais de justice et, à l'aube, le bandit Olivier, chef de la redoutable bande des « Caugoules », paiera sa dette à la société.

Il était mort et son visage était rongé par les rats

Paris, 23 mars. — Dans un baraque en planches de l'avenue de Fontainebleau, à Biccère, au numéro 29, vivait un misérable, nommé Guénard, 62 ans, qui avait demandé récemment son admission à l'asile de Nanterre. On lui octroya un secours et depuis huit jours on ne l'avait pas vu.

Le sergent-major revient... sans la caisse

Compiègne, 23 mars. — Le sergent-major Paul Rey, du 67^e régiment d'infanterie, qui, en mars 1924, vola la caisse dont il était gérant et s'enfuit avec son amie à Berlin, est revenu en France se constituer prisonnier.

VIDAL A ÉTÉ INTERROGÉ HIER

Paris, 23 mars. — M. Laugier, chargé de l'enquête sur la mort de Philippe Daudet, a de nouveau entendu aujourd'hui l'anarchiste Vidal.

M. de Fleuriau repart pour Londres

Paris, 23 mars. — M. de Fleuriau, ambassadeur de France à Londres, verra M. Seydoux, directeur adjoint des affaires politiques et commerciales au quai d'Orsay, cet après-midi, et repartira pour Londres, muni des instructions du gouvernement français pour les négociations à continuer sur les dettes interalliées et sur la sécurité, demain.

L'éloge funèbre de lord Curzon

Londres, 23 mars. — M. Baldwin a retracé cet après-midi aux Communes, la carrière de lord Curzon et a fait l'éloge des services qu'il rendit au pays.

Le budget devant le Sénat

Paris, 23 mars. — M. Bérenger a fait connaître à la commission sénatoriale des finances que l'équilibre du budget s'établissait à l'heure actuelle de la manière suivante :

Dépenses : 32.496 millions. Recettes : 32.974 millions. Excédent des recettes : 478 millions.

LES SPORTS D'HIVER BATTENT LEUR PLEIN DANS LES ALPES

Les intrépides skieurs exécutent d'acrobatiques prouesses.

LE DRAME DU BUREAU DE POSTE

La police semble bien avoir trouvé la trace des trois assassins

Versailles, 23 mars. — M. Fougeray, juge d'instruction, a lancé ce matin, un mandat d'arrêt contre chacun des trois bandits de Cornailles-en-Parisis, Marcel Pierson, René Vanzier, Lucien Bierre.

D'autre part, le commissaire central de Melun a reçu une importante déposition, qu'il s'est empressé de transmettre à M. Collin, chef de la première brigade mobile.

Un marchand de vins, établi à Melun, a déclaré avoir servi hier soir deux des bandits, Pierson et Vanzier. En lisant les journaux ce matin, et en voyant leurs photographies, le débitant a été frappé de la ressemblance des deux malfaiteurs avec ses clients de la veille.

M. Brotier, commissaire de police et l'inspecteur Cadet de Beaupré, sont immédiatement partis pour Melun où ils vérifieront cette piste.

Où Vannier donne de ses nouvelles

La mère de Vannier, l'un des jeunes bandits de Cornailles-en-Parisis qui aurait consommé dans un débit de vins de Melun, a reçu hier soir, de son fils, un pneumatique que celui-ci avait déposé au bureau de postes de la gare de Lyon.

Mme Vannier a remis ce pneumatique à M. Bronner, commissaire de police chargé de l'enquête.

On sait que la ligne de Melun est desservie par la gare de Lyon. Une confirmation de la déposition du marchand de vins melunais qui servit à boire avec deux fugitifs ?

Rapportons cependant que ce marchand de vins, M. Baulant, a déclaré que ses clients arrivés devant sa porte en automobile, en repartirent par le même moyen.

Pour concilier les deux versions, on est amené à supposer que les bandits, ayant pris le train à la gare de Lyon, descendirent à Melun ou à une gare précédente, et qu'ils dérobèrent ensuite une des nombreuses automobiles laissées au stationnement sur la route voisine par des promeneurs dominicaux.

Précisément, on annonce de Fontainebleau que deux jeunes gens, dont le signalement correspond à celui de Pierson et de Vannier, y ont été vus dans la journée d'hier, et ont tenté de se faire embaucher comme mécaniciens.

La police mobile s'occupe activement de rechercher si une automobile n'a pas été enlevée dans les parages de la forêt.

Mais aucune disparition de voiture n'a été signalée jusqu'ici.

Le Polonais Paprocki a été exécuté

Arras, 23 mars. — Le Polonais Paprocki, condamné à mort au mois de décembre dernier, par la cour d'assises du Pas-de-Calais pour le crime de la ferme des Annelles, commune de Saully, a été exécuté ce matin devant la prison de Saint-Paul-Ternoise.

Le condamné qui, au réveil, avait paru faible, est allé assez fermement à la guillotine. L'archiprêtre de Saint-Paul l'assistait à ses derniers moments.

On prend des mesures contre les chauffeurs homicides

Paris, 23 mars. — La commission des rétrofits des permis de conduire a décidé ce matin, qu'à l'avenir, en cas d'accident de personne, causé par des automobilistes, le permis de conduire serait retiré au chauffeur, sans attendre un jugement et dès que l'enquête aura établi sa responsabilité.

Les conducteurs de voitures publiques devront être âgés de 21 ans au lieu de 20 ans pour les transports en commun, et 18 ans, pour les taxis.

D'après un membre de la commission, la plus grande partie des accidents serait causée par des voitures anciennes, dont le freinage ne correspond plus à la situation.

UNE COLLISION MORTELLE

Melbourne, 23 mars. — Huit personnes ont été tuées dans une collision qui s'est produite entre une automobile et un train électrique.

LE PARAIT QUE C'EST SANS DANGER

New-York, 23 mars. — On mande de Mitchellfield qu'afin de prouver qu'un être humain peut très bien tomber d'une grande hauteur sans s'en trouver plus mal, le sergent et le capitaine américain qui avaient pris place à bord d'un avion se sont précipités dans le vide d'une hauteur de 900 mètres. Ils n'ont ouvert leurs parachutes que lorsqu'ils étaient à environ 300 mètres du sol. Ils ont atterri sains et saufs.

NOUVELLES BRÈVES

Lord Curzon serait enterré demain. Les souverains anglais sont à bord de leur yacht. On dément l'information suivant laquelle Trotsky serait gravement malade.

LIRE EN PAGE 2 : Notre Revue de presse. Nos informations de la Dernière Heure. Nos informations de Santé-et-Loire.

EN PAGE 3 : Nos informations de l'Allier, de la Nièvre et du Loiret. La conférence de Louis Madelin, par Raoul Toscan.

EN PAGE 4 : Nos informations du Cher. EN PAGE 5 : La Page de la Famille.

LEMAITRE ET ARRACHARD retour du centre de l'Afrique terminent aujourd'hui leur raid

Lyon, 23 mars. — Les capitaines Lemaître et Arrachard sont arrivés à l'aérodrome de Bron, à 13 h. 30. Ils étaient partis ce matin à 8 h. 10, de Barcelone. Ils repartiront demain pour Villacoublay à 11 heures, et ils comptent atterrir vers 14 h. 30.



Le lieutenant ARRACHARD (en haut) et le lieutenant LEMAÎTRE

Onze cents kilomètres à tire d'ailes

Le Bourget, 23 mars. — Parti de 9 heures ce matin, du Bourget, le sergent Tournois, du 34^e régiment d'aviation, accompagné du sergent entraiilleur Lefèvre, sur son avion d'armée Bréguet 19-A-2, atterriissait à Bourdeaux, à 11 heures. Il repartit à midi pour arriver au Bourget à 16 heures, ayant couvert les 1.120 kilomètres du parcours en 6 heures.

Les Hollandais ont construit un monoplane géant

Le Bourget, 23 mars. — Un nouvel avion hollandais vient de faire ses débuts aujourd'hui sur la ligne aérienne Rotterdam-Paris. Cet appareil est un monoplane à ailes épaisses, de grande envergure.

Il est muni d'un seul moteur de 375 chevaux. Piloté par Smirnov, cet avion de transport est arrivé au Bourget à 14 h. 25, venant de Rotterdam, en 2 h. 53.

Il avait à bord huit passagers et leurs bagages. Notons que cet appareil est équipé avec des réservoirs permettant de faire 7 h. 30 de vol sans escale.

Un commissaire des Soviets périt dans un incendie d'avion

Moscou, 23 mars. — Un avion se rendant de Tiflis à Soukhoum a pris feu en l'air près de Tiflis. Un membre du bureau du comité central exécutif, membre du comité révolutionnaire des Soviets, Nogilevski, président de la commission extraordinaire de Transcaucasie, Aterbeikov, fonctionnaire du commissariat des postes de Transcaucasie et les deux pilotes, ont été tués.

Les victimes se rendaient à Soukhoum, pour assister au congrès des soviets de la république d'Aphasié.

Il y a toujours des aviateurs imprudents

Orly, 23 mars. — Les terribles accidents de Montrouge et de Bourget (le deuxième n'ont pas atteint l'ardour de certains pilotes qui continuent à survoler à faible hauteur les agglomérations parisiennes.

C'est ainsi qu'hier un pilote de réserve du centre d'Orly, Pierre Radin, accompagné de l'observateur Brel, a survolé Saint-Maur-des-Fossés. La police a ouvert aussitôt une enquête.

La terre tremble encore au Canada

Ottawa, 23 mars. — Un sérieux tremblement de terre a été enregistré de bonne heure, ce matin, par l'observatoire de Dominion.

Les secousses ont duré plus de quatre heures.

Les demi-finales de rugby

Toulouse, 23 mars. — La commission du calendrier de la Fédération Française de rugby s'est réunie. Elle a décidé de faire jouer dimanche, à Toulouse, le match Stade Toulousain-Tarbes et U. S. Perpignan. En outre, elle a décidé de faire jouer le 5 avril les demi-finales du championnat de France dans l'ordre suivant :

Narbonne - Stade Toulousain contre A. S. Carcassonne - R. C. Narbonne contre vainqueur du match Perpignan-Tarbes. Avant le match devant avoir lieu dimanche entre le Stade Toulousain et l'U. S. Perpignan, à Toulouse, sera disputée la finale des équipes troisième-entre le Stade Bordelais et l'U. S. Perpignan, ainsi que la finale des équipes deuxième-entre le Stade Toulousain et R. C. Narbonne. Matchs de barrage (Excellence et Honneur) : 29 mars : Agen contre S. C. U. P. ; Cognac contre Biarritz. 5 avril : Béziers contre Yverme ou Marseille ; Angoulême contre Le Havre ; Le Bourget contre Lorient ; Toulon contre Stade Clermontois ; Limoges contre A. S. Montferrandaise ; Hendaye contre Brive ; Périgueux contre Marseille ou Vienne ; Soissons contre S. B. U. C. ; La Teste contre Lezignan. 19 avril : Pau contre Saint-Girons. Ces matches de joueront avec prolongation.

Dernière Heure

Deuxième édition — 5 heures du matin

COMME AU CINEMA

Deux bandits exécutent en plein jour un audacieux attentat

Saint-Etienne, 23 mars. — Des bandits en armes ont exécuté en pleine ville de Firminy, un coup de main d'une audace déconcertante.

Revolvers en mains deux individus firent irruption chez M. Roche, coquetier, rue Verdi, tirèrent plusieurs coups de revolver pour intimider le commerçant qu'ils enlèverent dans son bureau puis s'enfuyèrent avec le tiroir-caisse contenant 700 francs.

Deux bandes d'apaches vident une querelle en plein bal

Saint-Etienne, 23 mars. — Dimanche soir à la Talaudière, deux bandes rivales en sont, dans un bal, venues aux mains.

Un certain Debayle provoque Pierre Virical, métallurgiste et d'un coup de tête l'envoie rouler sur le parquet.

Comme Debayle fut aussitôt expulsé par le propriétaire de l'établissement, ses camarades le suivirent dans cette retraite. L'un d'eux tira un coup de feu sur un groupe de danseurs.

LE RAID TRAIN-DUVERNE

Les deux hardis explorateurs sont-ils perdus en mer?

Paris, 23 mars. — Le gouverneur de la colonie française des Somalis a fait connaître au ministre des colonies, une information de source officieuse suivant laquelle les autorités italiennes de Massawaah auraient envoyé le 11 mars une note indignée à MM. Frenay et Duverne qui étaient désireux de continuer leur voyage par mer.

Les autorités italiennes s'étant encore donné de précision sur ce point au gouverneur de Djibouti.

La neige tombe dans le Midi

Perpignan, 23 mars. — La neige est tombée abondamment dans les hauts cantons de Prades et de Cerès. Sur plusieurs points, les communications sont interrompues.

Dans la vallée de Carol, le thermomètre est descendu à -12°. De l'autre côté de la frontière, la même température règne. On apprend que dans la province espagnole de Lerida, la toiture d'une ferme isolée se serait effondrée sous le poids de la neige, ensevelissant la famille du métrier.

Il n'y avait que de la fumée

Paris, 23 mars. — Le bruit qui a couru récemment de la démission du maréchal Foch comme président du comité militaire inter-allié de Versailles ne repose sur aucun fondement.

M. HERRIOT N'IRA PAS A LONDRES

Londres, 23 mars. — Dans l'entourage de Whitehall on dément l'information du « Daily Herald » d'après laquelle M. Herriot se rendrait prochainement à Londres afin de persuader M. Chamberlain de retarder toute décision au sujet de l'évacuation de la zone de Cologne.

IL AVAIT DETOURNE 300.000 FRANCS

Saint-Etienne, 23 mars. — Aujourd'hui a comparu devant le tribunal correctionnel l'agent d'affaires Joubert, qui détournait à la petite épave environ 300.000 francs. Il a été condamné à 15 mois de prison.

LA MASCARADE TRAGIQUE

Nancy, 23 mars. — La nuit dernière, le terrassier Georges Rieffel, 45 ans, fut enterré par un groupe de truivistes, dansant et chantant pour fêter l'assassinat de la Mère-Caroline.

Soudain un coup de revolver tiré à bout portant et sans aucun motif atteignit le terrassier au bas-ventre, lui perforant les intestins. Son état est très grave.

A la suite de l'enquête ouverte, la police a arrêté Julien Schuster, 25 ans, qui calqua ses vives protestations d'innocence, fut écarté à la disposition du parquet.

LES FABRIQUANTS DE FAUX PASSEPORTS

Paris, 23 mars. — Treize inculpés, tous de nationalité étrangère, ont comparu aujourd'hui devant la 13e chambre correctionnelle sous la prévention de fabrication de faux passeports.

Ils ont été condamnés à des peines variant de 2 à 6 mois de prison.

DANS LES P. T. T.

Paris, 23 mars. — Le sous-secrétaire d'Etat des postes et télégraphes vient de décider d'accord avec le ministre des finances, d'étendre au personnel des jeunes facteurs le bénéfice des dispositions récemment adoptées pour l'attribution aux aides des postes de l'allocation exceptionnelle prévue par la loi du 21 décembre 1922, c'est-à-dire de tenir compte dans le calcul de la rémunération qui sert de base à l'attribution de cette allocation, non seulement du traitement de l'indemnité de vie chère et de l'indemnité de résidence.

UN VAPEUR EN DERRISSE

La Rochelle, 23 mars. — Le vapeur espagnol « Guipuzcoan », jaugeant 2.000 tonneaux, s'est échoué sur les côtes de l'île de Ré. Sa situation semble fort compromise. Un canot de sauvetage a accosté le vapeur, prêt à recueillir l'équipage au cas où des complications surviendraient.

PREVISIONS METEOROLOGIQUES

Paris, 23 mars. — Prévisions agricoles de l'Office National météorologique pour la journée du 24 mars.

REVUE DE L'APRES

La vérité est qu'il n'y a plus de place pour un parti libéral. Les catholiques avaient espéré que les élections de 1919 seraient la préparation d'un mouvement réactionnaire beaucoup plus accentué et qu'en 1923, ils auraient le loisir de jeter enfin le masque d'union sacrée et d'écarter l'œuvre des Ferry et de Waldeck-Rousseau.

Aujourd'hui la situation est nette. Il y a d'un côté, les républicains, et de l'autre, les ennemis de la République de ses principes et de ses lois.

Qui parle ainsi? Non, ce n'est pas un journal « réactionnaire ». C'est « L'ère Nouvelle ». Et « L'ère Nouvelle », je crois, a raison : Le Libéralisme se meurt. Le Libéralisme est mort!

Il somme, en effet, le glas de ce parti qui fut de tous temps le parti sacrifié ou plutôt le parti des sacrifiés.

On ne peut pas se tenir éternellement en équilibre.

A certains moments d'histoire, il est par impossible d'éviter de prendre une position nette, et franche. A ces moments-là, les partis libéraux se dissolvent et s'émancipent : Les uns membres profitent à droite d'autres glissent à gauche. Quelques vieillards s'assoient entre deux chaises par terre.

Le manifeste des cardinaux a été l'occasion d'un de ces tournants historiques. Pour ou Contre? Catholiques ou Laïques? Français ou Républicains? Les Libéraux furent obligés de choisir.

Cependant qu'ils tentèrent de concilier les inconciliables, les événements allèrent plus vite qu'on ne s'y attendait. Et le parti se dissolva.

On en vint qu'il optèrent pour la République laïque. L'ère Nouvelle salue, avec allégresse, le retour de ses enfants de gauche. D'autres préfèrent la France catholique, ils s'isolent ainsi de la République.

L'ère Nouvelle a bien raison de sonner le glas d'un parti libéral. Oui, la situation est nette.

Il y a d'un côté, les républicains et de l'autre, les ennemis de la République, de ses principes, de ses lois.

Mais, dans ces conditions, je vous le demande : « Les ennemis de cette République ne sont-ils pas les amis de la France »?

LES SAXONS DU BLOC NATIONAL

« Parmi tous les votes qui ont été émis vendredi à la Chambre, au cours de l'élection de MM. Frenay et Duverne qui étaient désireux de continuer leur voyage par mer, les autorités italiennes s'étant encore donné de précision sur ce point au gouverneur de Djibouti.

« Parmi tous les votes qui ont été émis vendredi à la Chambre, au cours de l'élection de MM. Frenay et Duverne qui étaient désireux de continuer leur voyage par mer, les autorités italiennes s'étant encore donné de précision sur ce point au gouverneur de Djibouti.

« Parmi tous les votes qui ont été émis vendredi à la Chambre, au cours de l'élection de MM. Frenay et Duverne qui étaient désireux de continuer leur voyage par mer, les autorités italiennes s'étant encore donné de précision sur ce point au gouverneur de Djibouti.

« Parmi tous les votes qui ont été émis vendredi à la Chambre, au cours de l'élection de MM. Frenay et Duverne qui étaient désireux de continuer leur voyage par mer, les autorités italiennes s'étant encore donné de précision sur ce point au gouverneur de Djibouti.

« Parmi tous les votes qui ont été émis vendredi à la Chambre, au cours de l'élection de MM. Frenay et Duverne qui étaient désireux de continuer leur voyage par mer, les autorités italiennes s'étant encore donné de précision sur ce point au gouverneur de Djibouti.

« Parmi tous les votes qui ont été émis vendredi à la Chambre, au cours de l'élection de MM. Frenay et Duverne qui étaient désireux de continuer leur voyage par mer, les autorités italiennes s'étant encore donné de précision sur ce point au gouverneur de Djibouti.

« Parmi tous les votes qui ont été émis vendredi à la Chambre, au cours de l'élection de MM. Frenay et Duverne qui étaient désireux de continuer leur voyage par mer, les autorités italiennes s'étant encore donné de précision sur ce point au gouverneur de Djibouti.

« Parmi tous les votes qui ont été émis vendredi à la Chambre, au cours de l'élection de MM. Frenay et Duverne qui étaient désireux de continuer leur voyage par mer, les autorités italiennes s'étant encore donné de précision sur ce point au gouverneur de Djibouti.

« Parmi tous les votes qui ont été émis vendredi à la Chambre, au cours de l'élection de MM. Frenay et Duverne qui étaient désireux de continuer leur voyage par mer, les autorités italiennes s'étant encore donné de précision sur ce point au gouverneur de Djibouti.

« Parmi tous les votes qui ont été émis vendredi à la Chambre, au cours de l'élection de MM. Frenay et Duverne qui étaient désireux de continuer leur voyage par mer, les autorités italiennes s'étant encore donné de précision sur ce point au gouverneur de Djibouti.

« Parmi tous les votes qui ont été émis vendredi à la Chambre, au cours de l'élection de MM. Frenay et Duverne qui étaient désireux de continuer leur voyage par mer, les autorités italiennes s'étant encore donné de précision sur ce point au gouverneur de Djibouti.

« Parmi tous les votes qui ont été émis vendredi à la Chambre, au cours de l'élection de MM. Frenay et Duverne qui étaient désireux de continuer leur voyage par mer, les autorités italiennes s'étant encore donné de précision sur ce point au gouverneur de Djibouti.

« Parmi tous les votes qui ont été émis vendredi à la Chambre, au cours de l'élection de MM. Frenay et Duverne qui étaient désireux de continuer leur voyage par mer, les autorités italiennes s'étant encore donné de précision sur ce point au gouverneur de Djibouti.

« Parmi tous les votes qui ont été émis vendredi à la Chambre, au cours de l'élection de MM. Frenay et Duverne qui étaient désireux de continuer leur voyage par mer, les autorités italiennes s'étant encore donné de précision sur ce point au gouverneur de Djibouti.

« Parmi tous les votes qui ont été émis vendredi à la Chambre, au cours de l'élection de MM. Frenay et Duverne qui étaient désireux de continuer leur voyage par mer, les autorités italiennes s'étant encore donné de précision sur ce point au gouverneur de Djibouti.

« Parmi tous les votes qui ont été émis vendredi à la Chambre, au cours de l'élection de MM. Frenay et Duverne qui étaient désireux de continuer leur voyage par mer, les autorités italiennes s'étant encore donné de précision sur ce point au gouverneur de Djibouti.

MÉRITE AGRICOLE

Officiers. — Doda J.-M. à La Ferté-Hauterive; Jarmy Edmond-Louis, à Commeny; Paul Thomé, à Bouchard; Pirel Jean, à Bellevue; Rullion Philippe, à Trégnat; Bourrel François, à Poulson-sur-Aliette; Villate des Fringon Robert, à Vallon-sur-Sully.

Chevaliers. — Bergers Pierre, à Créchy; Blanchet Claude, à Monéty-sur-Aliette; Bouillier François, à Saint-Pierre-Laval; Bourachot François, à Bouchard; Canal Louis, chef de division à la préfecture de Moulins; Chancel Marie, à Marcent; Claude François-Joseph, à Montigny; Collet Claude, à Villeneuve-sur-Aliette; Godeau François, à Moulins; Cury Michel, à Vannes; Dermen Antoine, à La Chapelle; Diot Antoine, à Menoux; Gillet André, à Mithoua; Guillaume Henri, à Cargel; Jemel Antoine, à Vallon-sur-Sully; Jean Gilbert, à Ygrande; Jean Claude, à Villevois; Jean Eugène, à Tulle; Lafaire Gilbert, à Gognat; Lamoignon Jacques, à Montlaur; Paul Louis, à Villeneuve-sur-Aliette; Parant Marcel, à Montel; Gilbert Gilbert, à Charnes; Richet Jean, à Renillet; Simon Antoine, à Gannat; Tala Charles, à Marcent; Varion Claudius, à Thionne; Violette Jean, à Poizat; Dermont Jean, à Barberier; Bru Jacques, à Bouchard; Emery Louis, à Trégnat.

Officiers : Pierre Bourin, à Saint-Pierre-Elix; Jean Chauveau, à Loyenay; Auguste Albert, à Marçais.

Chevaliers : Adésin Archambault, à Saint-Martin-des-Champs; Pierre Auger, à La Guiche; Auguste Bourgeot, à Gours-les-Bains; Georges Crochet, à Beaugros; Lucien Debede, à Nozières; Albert Esme, à Osmeray; Jean Jaufrain, à Marchais; Louis Laune, à Saliguy; Roger André, à Mithoua; Sarras Jean, à Nadot, à Charenton; Jean Philippe, à Zury-le-Viel; Ludovic Hembault, à Blancfort; Auguste Redon, à Jars; Sylvain Siroz, à Vierzon-Forges; Pierre Soulat, à Charenton; Louis Trupial, à Vierzon-Forges; Paul Valentin, sous-préfet de Sancerre.

Officiers : Pierre Bourin, à Saint-Pierre-Elix; Jean Chauveau, à Loyenay; Auguste Albert, à Marçais.

Chevaliers : Adésin Archambault, à Saint-Martin-des-Champs; Pierre Auger, à La Guiche; Auguste Bourgeot, à Gours-les-Bains; Georges Crochet, à Beaugros; Lucien Debede, à Nozières; Albert Esme, à Osmeray; Jean Jaufrain, à Marchais; Louis Laune, à Saliguy; Roger André, à Mithoua; Sarras Jean, à Nadot, à Charenton; Jean Philippe, à Zury-le-Viel; Ludovic Hembault, à Blancfort; Auguste Redon, à Jars; Sylvain Siroz, à Vierzon-Forges; Pierre Soulat, à Charenton; Louis Trupial, à Vierzon-Forges; Paul Valentin, sous-préfet de Sancerre.

Officiers : Pierre Bourin, à Saint-Pierre-Elix; Jean Chauveau, à Loyenay; Auguste Albert, à Marçais.

Chevaliers : Adésin Archambault, à Saint-Martin-des-Champs; Pierre Auger, à La Guiche; Auguste Bourgeot, à Gours-les-Bains; Georges Crochet, à Beaugros; Lucien Debede, à Nozières; Albert Esme, à Osmeray; Jean Jaufrain, à Marchais; Louis Laune, à Saliguy; Roger André, à Mithoua; Sarras Jean, à Nadot, à Charenton; Jean Philippe, à Zury-le-Viel; Ludovic Hembault, à Blancfort; Auguste Redon, à Jars; Sylvain Siroz, à Vierzon-Forges; Pierre Soulat, à Charenton; Louis Trupial, à Vierzon-Forges; Paul Valentin, sous-préfet de Sancerre.

Officiers : Pierre Bourin, à Saint-Pierre-Elix; Jean Chauveau, à Loyenay; Auguste Albert, à Marçais.

Chevaliers : Adésin Archambault, à Saint-Martin-des-Champs; Pierre Auger, à La Guiche; Auguste Bourgeot, à Gours-les-Bains; Georges Crochet, à Beaugros; Lucien Debede, à Nozières; Albert Esme, à Osmeray; Jean Jaufrain, à Marchais; Louis Laune, à Saliguy; Roger André, à Mithoua; Sarras Jean, à Nadot, à Charenton; Jean Philippe, à Zury-le-Viel; Ludovic Hembault, à Blancfort; Auguste Redon, à Jars; Sylvain Siroz, à Vierzon-Forges; Pierre Soulat, à Charenton; Louis Trupial, à Vierzon-Forges; Paul Valentin, sous-préfet de Sancerre.

Officiers : Pierre Bourin, à Saint-Pierre-Elix; Jean Chauveau, à Loyenay; Auguste Albert, à Marçais.

Chevaliers : Adésin Archambault, à Saint-Martin-des-Champs; Pierre Auger, à La Guiche; Auguste Bourgeot, à Gours-les-Bains; Georges Crochet, à Beaugros; Lucien Debede, à Nozières; Albert Esme, à Osmeray; Jean Jaufrain, à Marchais; Louis Laune, à Saliguy; Roger André, à Mithoua; Sarras Jean, à Nadot, à Charenton; Jean Philippe, à Zury-le-Viel; Ludovic Hembault, à Blancfort; Auguste Redon, à Jars; Sylvain Siroz, à Vierzon-Forges; Pierre Soulat, à Charenton; Louis Trupial, à Vierzon-Forges; Paul Valentin, sous-préfet de Sancerre.

Officiers : Pierre Bourin, à Saint-Pierre-Elix; Jean Chauveau, à Loyenay; Auguste Albert, à Marçais.

Chevaliers : Adésin Archambault, à Saint-Martin-des-Champs; Pierre Auger, à La Guiche; Auguste Bourgeot, à Gours-les-Bains; Georges Crochet, à Beaugros; Lucien Debede, à Nozières; Albert Esme, à Osmeray; Jean Jaufrain, à Marchais; Louis Laune, à Saliguy; Roger André, à Mithoua; Sarras Jean, à Nadot, à Charenton; Jean Philippe, à Zury-le-Viel; Ludovic Hembault, à Blancfort; Auguste Redon, à Jars; Sylvain Siroz, à Vierzon-Forges; Pierre Soulat, à Charenton; Louis Trupial, à Vierzon-Forges; Paul Valentin, sous-préfet de Sancerre.

Officiers : Pierre Bourin, à Saint-Pierre-Elix; Jean Chauveau, à Loyenay; Auguste Albert, à Marçais.

Chevaliers : Adésin Archambault, à Saint-Martin-des-Champs; Pierre Auger, à La Guiche; Auguste Bourgeot, à Gours-les-Bains; Georges Crochet, à Beaugros; Lucien Debede, à Nozières; Albert Esme, à Osmeray; Jean Jaufrain, à Marchais; Louis Laune, à Saliguy; Roger André, à Mithoua; Sarras Jean, à Nadot, à Charenton; Jean Philippe, à Zury-le-Viel; Ludovic Hembault, à Blancfort; Auguste Redon, à Jars; Sylvain Siroz, à Vierzon-Forges; Pierre Soulat, à Charenton; Louis Trupial, à Vierzon-Forges; Paul Valentin, sous-préfet de Sancerre.

Officiers : Pierre Bourin, à Saint-Pierre-Elix; Jean Chauveau, à Loyenay; Auguste Albert, à Marçais.

Chevaliers : Adésin Archambault, à Saint-Martin-des-Champs; Pierre Auger, à La Guiche; Auguste Bourgeot, à Gours-les-Bains; Georges Crochet, à Beaugros; Lucien Debede, à Nozières; Albert Esme, à Osmeray; Jean Jaufrain, à Marchais; Louis Laune, à Saliguy; Roger André, à Mithoua; Sarras Jean, à Nadot, à Charenton; Jean Philippe, à Zury-le-Viel; Ludovic Hembault, à Blancfort; Auguste Redon, à Jars; Sylvain Siroz, à Vierzon-Forges; Pierre Soulat, à Charenton; Louis Trupial, à Vierzon-Forges; Paul Valentin, sous-préfet de Sancerre.

Officiers : Pierre Bourin, à Saint-Pierre-Elix; Jean Chauveau, à Loyenay; Auguste Albert, à Marçais.

Chevaliers : Adésin Archambault, à Saint-Martin-des-Champs; Pierre Auger, à La Guiche; Auguste Bourgeot, à Gours-les-Bains; Georges Crochet, à Beaugros; Lucien Debede, à Nozières; Albert Esme, à Osmeray; Jean Jaufrain, à Marchais; Louis Laune, à Saliguy; Roger André, à Mithoua; Sarras Jean, à Nadot, à Charenton; Jean Philippe, à Zury-le-Viel; Ludovic Hembault, à Blancfort; Auguste Redon, à Jars; Sylvain Siroz, à Vierzon-Forges; Pierre Soulat, à Charenton; Louis Trupial, à Vierzon-Forges; Paul Valentin, sous-préfet de Sancerre.

Officiers : Pierre Bourin, à Saint-Pierre-Elix; Jean Chauveau, à Loyenay; Auguste Albert, à Marçais.

Chevaliers : Adésin Archambault, à Saint-Martin-des-Champs; Pierre Auger, à La Guiche; Auguste Bourgeot, à Gours-les-Bains; Georges Crochet, à Beaugros; Lucien Debede, à Nozières; Albert Esme, à Osmeray; Jean Jaufrain, à Marchais; Louis Laune, à Saliguy; Roger André, à Mithoua; Sarras Jean, à Nadot, à Charenton; Jean Philippe, à Zury-le-Viel; Ludovic Hembault, à Blancfort; Auguste Redon, à Jars; Sylvain Siroz, à Vierzon-Forges; Pierre Soulat, à Charenton; Louis Trupial, à Vierzon-Forges; Paul Valentin, sous-préfet de Sancerre.

Officiers : Pierre Bourin, à Saint-Pierre-Elix; Jean Chauveau, à Loyenay; Auguste Albert, à Marçais.

Chevaliers : Adésin Archambault, à Saint-Martin-des-Champs; Pierre Auger, à La Guiche; Auguste Bourgeot, à Gours-les-Bains; Georges Crochet, à Beaugros; Lucien Debede, à Nozières; Albert Esme, à Osmeray; Jean Jaufrain, à Marchais; Louis Laune, à Saliguy; Roger André, à Mithoua; Sarras Jean, à Nadot, à Charenton; Jean Philippe, à Zury-le-Viel; Ludovic Hembault, à Blancfort; Auguste Redon, à Jars; Sylvain Siroz, à Vierzon-Forges; Pierre Soulat, à Charenton; Louis Trupial, à Vierzon-Forges; Paul Valentin, sous-préfet de Sancerre.

Officiers : Pierre Bourin, à Saint-Pierre-Elix; Jean Chauveau, à Loyenay; Auguste Albert, à Marçais.

Chevaliers : Adésin Archambault, à Saint-Martin-des-Champs; Pierre Auger, à La Guiche; Auguste Bourgeot, à Gours-les-Bains; Georges Crochet, à Beaugros; Lucien Debede, à Nozières; Albert Esme, à Osmeray; Jean Jaufrain, à Marchais; Louis Laune, à Saliguy; Roger André, à Mithoua; Sarras Jean, à Nadot, à Charenton; Jean Philippe, à Zury-le-Viel; Ludovic Hembault, à Blancfort; Auguste Redon, à Jars; Sylvain Siroz, à Vierzon-Forges; Pierre Soulat, à Charenton; Louis Trupial, à Vierzon-Forges; Paul Valentin, sous-préfet de Sancerre.

Officiers : Pierre Bourin, à Saint-Pierre-Elix; Jean Chauveau, à Loyenay; Auguste Albert, à Marçais.

Chevaliers : Adésin Archambault, à Saint-Martin-des-Champs; Pierre Auger, à La Guiche; Auguste Bourgeot, à Gours-les-Bains; Georges Crochet, à Beaugros; Lucien Debede, à Nozières; Albert Esme, à Osmeray; Jean Jaufrain, à Marchais; Louis Laune, à Saliguy; Roger André, à Mithoua; Sarras Jean, à Nadot, à Charenton; Jean Philippe, à Zury-le-Viel; Ludovic Hembault, à Blancfort; Auguste Redon, à Jars; Sylvain Siroz, à Vierzon-Forges; Pierre Soulat, à Charenton; Louis Trupial, à Vierzon-Forges; Paul Valentin, sous-préfet de Sancerre.

Officiers : Pierre Bourin, à Saint-Pierre-Elix; Jean Chauveau, à Loyenay; Auguste Albert, à Marçais.

Les Sports

LE STADE CLERMONTOIS CONTRE LES ARLEQUINS DE PERPIGNAN

Le Parc municipal des sports a été le théâtre, cet après-midi, d'un des plus beaux et des plus plaisants matches de rugby. Une rencontre toute amicale, le Stade Clermontois, dont on connaît les performances remarquables en championnat, se mesurait avec les Arlequins de Perpignan, club qui possède l'un des meilleurs équipes de France.

Malgré un temps peu clémente, la foule avait envahi le stade et c'est devant un public très nombreux que s'est déroulé le match. Très mouvementé, celui-ci enthousiasma souvent les spectateurs qui applaudirent aussi bien les locaux que les visiteurs.

Les Arlequins sortirent vainqueurs du terrain, mais les locaux ne leur ont pas été inférieurs. C'est par 4 à 3 que Perpignan a battu les stadistes.

LE F. C. MOULINOIS BAT L'EQUIPE DE CHAVROCHES PAR 5 BUTS A 4

Dimanche, l'équipe seconde d'association du F. C. Moulinois a battu l'équipe de Chavroches par 5 buts à 4.

S. C. VIERZONNAIS (1) BAT L'U. S. NIVERNAISE PAR 30 POINTS A ZERO

L'équipe première du Sporting-Club Vierzonnais a battu l'Union Sportive Nivernaise par 30 points, 10 essais, 1 but sur coup franc à 0.

J. O. CREUSOISE (1) ET A. S. DE DECIZE FONT MATCH NUL

Le Creusot, 23 mars (par télégramme de notre correspondant particulier). — Au début, la partie fut à l'avantage du Creusot qui ne put cependant continuer. Decize joua avec ardeur.

BUCHONNET VAINQUEUR DE LA COURSE DE L'U. C. V.

Vichy, 23 mars par télégramme de notre correspondant particulier. — Voici le classement de la course de l'U. C. V. qui s'est disputé sur un parcours de 50 kilomètres : 1. Buchonnet, en 1 h. 45; 2. Sirieux, à 20 secondes; 3. Delhomme; 4. Gadet; 5. Thevenet; 6. Deveau; 7. Caors; 8. Bonnetel; 9. Goulet; 10. Rely; 11. Rely; 12. Baraud; 13. M. Roch; 14. Charney.

LE CREUSOTIN BOUILLET VAINQUEUR DE LA COURSE CHALON-CHAGNY

Chalon, 23 mars (par télégramme de notre correspondant particulier). — Devant plusieurs champions régionaux, le creusotin Bouillet a gagné la course Chalons-Chagny (parcours de 24 km et 5 sections précédées de Marcel Bard (Lyon); 3. Petit (Chalon); 4. Villard (Lyon); 5. Panciera (Macon); 6. Follant (Bourg).

LE RUGBY A VICHY

Pour la coupe des jeunes, Gerzat incontestablement forfait sur le terrain. Le match officiel est remplacé par une partie amicale, où le C. N. bat Gerzat, par 10 à 0.

VELO CLUB TOURNAISIEN

La course cycliste de classement organisée par le Velo-Club Tournaisien a été réussie. Malgré le mauvais état des routes, les coureurs firent preuve d'endurance.

Voici les résultats principaux : 1. Francis Martin, en 1 h. 30; 2. arago; 3. Bréard et Lapery (ex æquo); 4. deux creusotins; 5. Claudin; 6. Pierre Martin; 7. M. Scaulier; 8. L. Steiner; 9. Givry; 10. Colin, etc.

VELO-SPORT NIVERNAIS FÊTE ANNIVERSAIRE

Le Velo-Sport-Nivernais organise pour dimanche prochain la course au Prix Anniversaire, réservée exclusivement aux coureurs de la société.

Ainsi qu'il a été décidé à l'assemblée générale du 25 janvier, les coureurs seront répartis en deux groupes.

Group 1. — Professionnels et indépendants (catégories). Group 2. — Aspirants et débutants.

Group 1. — Parcours 60 kilomètres environ. Parcours des dossards à 1 heure, café Neufond, place Chamone, Départ 12 heures. Huitième Germain, Parigot-Vaux, Pougues, Nevers, M. Félix-Faure, rue Saint-Gildard, Fourchambault, Pougues, Nevers. Arrivée route de Paris, café Villeneuve.

Group 2. — Parcours 35 kilomètres environ. Remise de dossards, café Lempereur, place Chamone, départ 8 heures. Huitième Germain, Pougues, Nevers. Arrivée Croix des Pélerins.

En outre des primes qui seront accordées, les prix suivants seront attribués : Groupe 1 : 70, 50, 35, 20, 10. Groupe 2 : 40, 30, 20, 15, 10.

Le premier prix de ce groupe 2 est accordé par le maître Bevil qui ne négocie rien pour encourager les engagements.

Les engagements seront reçus dès maintenant chez M. Itellon, pharmacien, 22, avenue Georges-Clemenceau, à Nevers et devront être accompagnés de la somme de 3 francs. Une permanence sera établie au café du Parc, de 9 heures à 12 heures.

Les engagements seront reçus dès maintenant chez M. Itellon, pharmacien, 22, avenue Georges-Clemenceau, à Nevers et devront être accompagnés de la somme de 3 francs. Une permanence sera établie au café du Parc, de 9 heures à 12 heures.

SAONE-&LOIRE

LE CREUSOT La mort de l'ouvrier polonais Burillard était purement accidentelle

Alors que Paris-Centre l'a relaté hier, l'étonnante découverte sur la mort du Polonais Burillard, a démontré que celle-ci était accidentelle.

C'est le poseur Jaull, qui se rendant à son travail, découvert à 5 heures du matin, le corps étendu sur le ballast au km. 5 de la ligne des usines Schneider, conduisant au bois Breteux. Il fit part de sa lugubre découverte au brigadier poseur Gauthier, lequel prévint aussitôt M. Robin, maire de Torcy.

Le cadavre avait la figure ensanglantée et portait une plaie affreuse à la tête, fracture qui avait entraîné la mort. Dans ses poches, un passeport donnant l'identité de la victime qui était chaudronnier aux usines Schneider, célibataire, âgé de 28 ans. Il logeait à la cantine de Montchanin.

On suppose que Burillard qui avait travaillé jusqu'à 18 heures, et avait touché de l'argent, était resté au Creusot où il avait fait la fête une grande partie de la nuit. Sans doute pris de boisson, il monta dans un train ouvrier des usines, à 4 heures du matin. C'est de ce train qu'il fit une chute mortelle.

M. le docteur Guenot, de Montchanin, a fait les constatations médicales.

ALLIER

MOULINS

L'ASSEMBLEE GENERALE DU SYNDICAT D'INITIATIVE BOURBONNAISE

Le S. I. B. s'est réuni en assemblée générale à l'hôtel de ville sous la présidence de M. Chambon.

Le président expose les travaux du S. I. B. pendant l'année 1924, sa première année d'existence.

Signalisation des rues : la signalisation pour la traversée de la ville est à peu près complète.

Circuit Moulin-Vichy : l'organisation de ce circuit est en bonne voie et tout fait espérer qu'il existera en 1925.

Jardin du musée : le jardin du musée sera ouvert au public les jeudis et dimanches.

Foire-automobile : la foire automobile adjointe au concours agricole de la Société d'agriculture a donné d'excellents résultats.

En appel. — Joseph Rochereau, maçon à Marignols, déjà 4 fois condamné et qui s'était vu gracier l'année dernière.

Accidents du travail. — Albert Nadaud, 27 ans, électricien à Saint-Jacques, contusions multiples aux hanches et au torax.

Trouvailles. — Au commissariat, un étui à cigarettes en cuir, portant les initiales L. S., et un porte-monnaie ; une bicyclette abandonnée sur la voie publique.

Chez les coiffeurs. — Les ouvriers coiffeurs seraient sur le point de se mettre en grève pour augmentation de salaire et la semaine de 54 heures de travail.

Nat civil ; — Paulette Mangerot, rue Croix-Durand, 12, rue des Bains ; Jeanne Martin, 18, rue de Moulin ; Geneviève Labarre, 18, rue de Moulin ; Pierre Bernard, 45 bis, rue Barathon.

Publications de mariages. — Entre : Raymond Autissier, luthier, rue de Rimard, et Marie-Louise Deshayes, employée au bureau, rue de Paris, et Madeleine Ychard, 65, rue de la République ; Charles Durand, agriculteur à Nassigny, et Germaine Deneuvre, rue Achille Allier ; Marius Saïne, ouvrier d'usine, 32, quai de Berry, et Marie Mengerot, rue de la République ; Jules Courange, cordonnier à Lavault-Saint-Aigne, et Marguerite Turpat, rue de Bouvignes ; Fernand Missieux, polisseur à la Glacière, et Antoinette Delbos, 9, rue Louis-Bianc ; Henri Bellot, ouvrier d'usine à Châteauneuf, et Marie Laurende, à Teillet-Argey ; Fernand Huc, employé de commerce, 1, rue Cornelle, et Germaine Bourdel, à Bayonne (Basses-Pyrénées).

Decès. — Louis Alizard, 56 ans, capitaine d'artillerie en retraite, rue des Anabiers du Renard ; Jean Tourat, 45 ans, mécanicien au P.-O., 56, rue des Isles.

Bal de la Fanfare. — Dimanche dernier la fanfare de Gannat donna son concert salle Lebourg.

Concert de la Fanfare d'Yzeure. — Ce soir mardi, à 20 h. 45, dans la hall de l'Exposition, concert bourbonnais par la fanfare d'Yzeure.

« Le Père la Victoire » (L. Ganne) ; « Euterpe » (Labele) ; « Les Rameaux » (Faure) ; « La Fausette du Temple », fantaisie sur l'opéra de A. Messager ; « Le Joyeux Bourbonnais » (P. Chausson).

La mort de Mgr Boutry. — La dépouille mortelle de Mgr Boutry a été déposée dans le petit salon de l'évêché, transformé en chapelle ardente.

Funérailles du prélat auront lieu jeudi, à 10 heures, à la cathédrale de Troyes. Elles seront présidées par Mgr L'huillier, archevêque de Bourges, métropolitain. On annonce la présence de Mgr Penon, de son vicar général Mgr Deschamps, et d'un certain nombre d'évêques diocésains du diocèse de Moulin.

Une jeune fille disparait. — Une jeune fille de 19 ans, Jeanne Blandin, domestique, rue Regnaudin, a quitté ses parents dimanche soir et l'on ne sait ce qu'elle est devenue. La police enquête.

Dans la gendarmerie. — Les anciens militaires Chaurou, Rouget, Cartoux et Gouin, présents par la compagnie de l'Allier, sont admis dans la gendarmerie et affectés à la 14^e région.

Trouvailles. — Il a été trouvé : par M. Bourgettes, place de la République, deux livrets de pension, par Mlle Rousseau, rue du Cervin, un porte-monnaie et un commissariat de police un fouet, une barette et un bracelet d'enfant.

Nomades expulsés. — Quatre voitures de nomades qui stationnaient rue de Montilly et cours de Berry, ont été expulsées par la police.

Feu de cheminée. — Un feu de cheminée assez violent s'est déclaré chez M. Servoin, 19, rue de Lyon.

VICHY SAMEDI ET DIMANCHE PROCHAINS L'INDEPENDANTE CHORALE DONNERA DEUX GRANDES REPRESENTATIONS

L'indépendante Chorale informe ses membres honoraires et amis que par suite d'un commun accord avec la société de gymnastique « La Française », elle donnera les représentations de concert suivantes : « Fonctionnelle » et « Les Concerts de Poussé Cornet » samedi prochain 23 mars en soirée, à 20 h. 30, et dimanche 24 mars en matinée à 14 h. 15, et en soirée à 20 h. 30.

Elle espère que ses membres honoraires et public curieux saura reconnaître ce beau geste en assistant en très grand nombre au concert de la société de gymnastique « La Française » qui se trouve de ce fait repoussé au 5 avril prochain.

La location sera ouverte à partir du jeudi prochain 26 mars, chez M. Riveton, concierge du théâtre.

LA TOMBOLE DES ENFANTS DE LA MONTAGNE

Le tirage de la grande tombola aura lieu jeudi prochain 26 mars, à 20 h. 30, dans le grand hall de la Compagnie Fermière, sous la présidence de la Commission de la tombola, et à l'expertise bournoise, avenue de la Gare.

LE CONGRES DE L'U. F. M.

Le Congrès de l'Union Fraternelle des Mutuels aura lieu à Vichy le 25 avril prochain.

Le programme de ce Congrès, dont nous donnerons bientôt le détail, sera consacré par la présence de personnalités très en vue et par une journée de fête qui nous réserve des surprises agréables.

TOURNOI DE BILLARD

Ce tournoi sera handicapé. Le nombre de coups qui vont s'inscrire devant être supérieur à celui du tournoi précédent, et afin de limiter la durée de cette manifestation, il n'y aura pas de prolongation.

TOURNOI DE BILLARD

Ce tournoi sera handicapé. Le nombre de coups qui vont s'inscrire devant être supérieur à celui du tournoi précédent, et afin de limiter la durée de cette manifestation, il n'y aura pas de prolongation.

MONTLUÇON

ATELIER DE PREAPPRENTISSAGE DES ISLES

L'atelier, école de préapprentissage, dispose d'un certain nombre de places ; il peut recevoir à partir du 14 avril, les jeunes gens de 14 ans au moins qui désirent entrer aux Usines Saint-Jacques le premier août prochain dans l'une des professions ci-après : mouleur, modelier, forgeron, ajusteur, tourneur, chaudronnier, électricien, charpentier.

Aucune rétribution n'est demandée aux familles. Il n'est pas nécessaire, pour entrer comme élève d'avoir de parents aux usines St-Jacques.

Les parents peuvent s'adresser à l'atelier-école des maintenant pour obtenir les renseignements qui pourraient les intéresser et pour faire inscrire leurs enfants.

ACCIDENT MORTEL EN GARE DE MONTLUÇON

Montluçon, 23 mars (de notre correspondant particulier). M. Jean Tourat, 45 ans, mécanicien au P.-O., 56, rue des Isles, qui était en service à la gare d'eau, a été tamponné. Le malheureux est mort sur le coup.

En appel. — Joseph Rochereau, maçon à Marignols, déjà 4 fois condamné et qui s'était vu gracier l'année dernière.

Accidents du travail. — Albert Nadaud, 27 ans, électricien à Saint-Jacques, contusions multiples aux hanches et au torax ; Gaston Luthier, mouleur à Desertrines, brûlures au poignet ; Bernadet, maçon, rue de Damiette, coupure au poignet droit ; Marcel Delmas, 16 ans, apprenti aux ateliers du P.O., contusions multiples ; François Ripand, 16 ans, verrier, coupure à la joue droite.

Trouvailles. — Au commissariat, un étui à cigarettes en cuir, portant les initiales L. S., et un porte-monnaie ; une bicyclette abandonnée sur la voie publique ; un sac à main de cuir appartenant à Bernadet, maçon, rue de Damiette, coupure au poignet droit ; Marcel Delmas, 16 ans, apprenti aux ateliers du P.O., contusions multiples ; François Ripand, 16 ans, verrier, coupure à la joue droite.

Chez les coiffeurs. — Les ouvriers coiffeurs seraient sur le point de se mettre en grève pour augmentation de salaire et la semaine de 54 heures de travail.

Nat civil ; — Paulette Mangerot, rue Croix-Durand, 12, rue des Bains ; Jeanne Martin, 18, rue de Moulin ; Geneviève Labarre, 18, rue de Moulin ; Pierre Bernard, 45 bis, rue Barathon.

Publications de mariages. — Entre : Raymond Autissier, luthier, rue de Rimard, et Marie-Louise Deshayes, employée au bureau, rue de Paris, et Madeleine Ychard, 65, rue de la République ; Charles Durand, agriculteur à Nassigny, et Germaine Deneuvre, rue Achille Allier ; Marius Saïne, ouvrier d'usine, 32, quai de Berry, et Marie Mengerot, rue de la République ; Jules Courange, cordonnier à Lavault-Saint-Aigne, et Marguerite Turpat, rue de Bouvignes ; Fernand Missieux, polisseur à la Glacière, et Antoinette Delbos, 9, rue Louis-Bianc ; Henri Bellot, ouvrier d'usine à Châteauneuf, et Marie Laurende, à Teillet-Argey ; Fernand Huc, employé de commerce, 1, rue Cornelle, et Germaine Bourdel, à Bayonne (Basses-Pyrénées).

Decès. — Louis Alizard, 56 ans, capitaine d'artillerie en retraite, rue des Anabiers du Renard ; Jean Tourat, 45 ans, mécanicien au P.-O., 56, rue des Isles.

Bal de la Fanfare. — Dimanche dernier la fanfare de Gannat donna son concert salle Lebourg.

Concert de la Fanfare d'Yzeure. — Ce soir mardi, à 20 h. 45, dans la hall de l'Exposition, concert bourbonnais par la fanfare d'Yzeure.

« Le Père la Victoire » (L. Ganne) ; « Euterpe » (Labele) ; « Les Rameaux » (Faure) ; « La Fausette du Temple », fantaisie sur l'opéra de A. Messager ; « Le Joyeux Bourbonnais » (P. Chausson).

La mort de Mgr Boutry. — La dépouille mortelle de Mgr Boutry a été déposée dans le petit salon de l'évêché, transformé en chapelle ardente.

Funérailles du prélat auront lieu jeudi, à 10 heures, à la cathédrale de Troyes. Elles seront présidées par Mgr L'huillier, archevêque de Bourges, métropolitain. On annonce la présence de Mgr Penon, de son vicar général Mgr Deschamps, et d'un certain nombre d'évêques diocésains du diocèse de Moulin.

Une jeune fille disparait. — Une jeune fille de 19 ans, Jeanne Blandin, domestique, rue Regnaudin, a quitté ses parents dimanche soir et l'on ne sait ce qu'elle est devenue. La police enquête.

Dans la gendarmerie. — Les anciens militaires Chaurou, Rouget, Cartoux et Gouin, présents par la compagnie de l'Allier, sont admis dans la gendarmerie et affectés à la 14^e région.

Trouvailles. — Il a été trouvé : par M. Bourgettes, place de la République, deux livrets de pension, par Mlle Rousseau, rue du Cervin, un porte-monnaie et un commissariat de police un fouet, une barette et un bracelet d'enfant.

Nomades expulsés. — Quatre voitures de nomades qui stationnaient rue de Montilly et cours de Berry, ont été expulsées par la police.

Feu de cheminée. — Un feu de cheminée assez violent s'est déclaré chez M. Servoin, 19, rue de Lyon.

VICHY SAMEDI ET DIMANCHE PROCHAINS L'INDEPENDANTE CHORALE DONNERA DEUX GRANDES REPRESENTATIONS

L'indépendante Chorale informe ses membres honoraires et amis que par suite d'un commun accord avec la société de gymnastique « La Française », elle donnera les représentations de concert suivantes : « Fonctionnelle » et « Les Concerts de Poussé Cornet » samedi prochain 23 mars en soirée, à 20 h. 30, et dimanche 24 mars en matinée à 14 h. 15, et en soirée à 20 h. 30.

Elle espère que ses membres honoraires et public curieux saura reconnaître ce beau geste en assistant en très grand nombre au concert de la société de gymnastique « La Française » qui se trouve de ce fait repoussé au 5 avril prochain.

La location sera ouverte à partir du jeudi prochain 26 mars, chez M. Riveton, concierge du théâtre.

LA TOMBOLE DES ENFANTS DE LA MONTAGNE

Le tirage de la grande tombola aura lieu jeudi prochain 26 mars, à 20 h. 30, dans le grand hall de la Compagnie Fermière, sous la présidence de la Commission de la tombola, et à l'expertise bournoise, avenue de la Gare.

LE CONGRES DE L'U. F. M.

Le Congrès de l'Union Fraternelle des Mutuels aura lieu à Vichy le 25 avril prochain.

Le programme de ce Congrès, dont nous donnerons bientôt le détail, sera consacré par la présence de personnalités très en vue et par une journée de fête qui nous réserve des surprises agréables.

TOURNOI DE BILLARD

Ce tournoi sera handicapé. Le nombre de coups qui vont s'inscrire devant être supérieur à celui du tournoi précédent, et afin de limiter la durée de cette manifestation, il n'y aura pas de prolongation.

TOURNOI DE BILLARD

Ce tournoi sera handicapé. Le nombre de coups qui vont s'inscrire devant être supérieur à celui du tournoi précédent, et afin de limiter la durée de cette manifestation, il n'y aura pas de prolongation.

TOURNOI DE BILLARD

Ce tournoi sera handicapé. Le nombre de coups qui vont s'inscrire devant être supérieur à celui du tournoi précédent, et afin de limiter la durée de cette manifestation, il n'y aura pas de prolongation.

NEVERS

Le grand gala sportif organisé par « Paris-Centre » se prépare activement

Par erreur, dans notre numéro d'hier nous avons publié le programme de notre gala sportif sans qu'il figure la 9^e partie. Cette dernière est constituée par le beau match à l'épée qui mettra aux prises nos deux meilleurs lames neversais : MM. Vol et Daudier.

De même, nous avons omis de mentionner le grand match exhibition Frisch-Mollnat.

Donc, nous avons un grand combat entre professionnels : 10 rounds de 3 minutes entre les deux poids moyens : Jany et Page. Gagné de 4 onces.

Jany appartient à l'écurie Descamps. C'est quelqu'un. Jugez-en : Vainqueur de Boyer K. O., 2 rounds. Vainqueur de Perche K. O., 3 rounds, 2 fois. Vainqueur de Marcel Robert aux points, 2 fois.

Vainqueur de Leborgne K. O., 2 fois. Vainqueur de Avallée, aux points, 4 fois. Vainqueur de Bernard K. O., 1 round. Battu par Lynck, champion de Belgique. Battu par Roland Todd, champion d'Angleterre.

Vainqueur de Amadon Star, champion de la marine et fusiliers-marins. Battu par Wuegel, champion d'Allemagne, aux points. Battu par Jussert, aux points. Et Page ? Page, de Montluçon ?

Nous publierons demain son record — qui est éloquent.

Hier lundi, a commencé notre location, ou plutôt, elle aurait dû commencer. Mais nos carnets à souche n'étaient point encore sortis des presses. Nous nous excusons auprès des nombreux sportifs qui, prudents, étaient venus à la messe de la Neuvie, 15 rue de la Neuvie, pour retirer leurs places.

Demain, tout sera prêt. Et qui sait ? Peut-être « jouerons-nous » à bureaux fermés ! Louez vos places ! Vous n'aurez qu'à vous en louer !

PROPRIETAIRES, HOTELIERS, LOGEURS RESTAURATEURS, CHEFS DE PENSION DE FAMILLE ET EMPLOYEURS

Aux termes de l'article 6 du décret du 25 octobre 1924, MM. les propriétaires, hôteliers, logeurs, doivent signaler, dans les vingt-quatre heures, au Commissaire de police ou au Maire, la présence des pièces réglementaires leurs immeubles ou établissements.

Il en est de même pour les restaurateurs ou propriétaires de pensions de famille qui hébergent habituellement des étrangers.

Les employeurs qui emploient des travailleurs étrangers doivent, de même, en donner avis au Commissaire de police ou au Maire. Il doit, en outre, s'assurer avant tout embauchage que ces travailleurs étrangers sont libres de tout engagement et munis d'un sauf-conduit délivré par le Commissaire spécial du poste-frontière ou d'un titre d'embauchage reconnu valable, dans les conditions prévues par les instructions des Ministères du Travail et de l'Agriculture, et d'un visa sur l'Office de placement de la Neuvie. Ils s'invoquent à demander au Commissaire de police ou au Maire la délivrance d'une carte d'identité.

Le Préfet de la Nièvre prie MM. les propriétaires, hôteliers, logeurs, restaurateurs, chefs de pension, de vouloir bien se conformer aux présentes prescriptions édictées par les lois et règlements en vigueur et de remettre, en temps et lieu, à la Préfecture, les pièces réglementaires dont ils sont tenus.

Les demandes d'inscription, ainsi que les demandes de bourse, toutes deux établies sur papier timbré, devront parvenir à la Préfecture de Nevers, au service des renseignements avant le 30 avril 1925, dernier délai.

Les candidats devront avoir 16 ans au moins et 19 ans au plus, au 1^{er} janvier 1925. Aucune dispense d'âge ne sera accordée, sauf en ce qui concerne les candidats de notre région ou de la région limitrophe, par une prorogation d'un an en raison du retard qu'ils ont subi dans leurs études, ainsi que les candidats ayant séjourné à l'étranger ou aux colonies et pays de protectorat (Algérie, Tunisie, excoptes), ou qui ont été mobilisés pendant la guerre.

Les candidats sur papier timbré, s'engagent à payer les divers frais de pension. Le prix de pension dans les écoles nationales d'Arts-et-Métiers de province est fixé à 2.900 francs. La rétribution scolaire à l'école nationale d'Arts-et-Métiers de Paris, qui ne reçoit pas d'externes, est fixée à 1.500 francs pour la demi-pension.

Nota. — Pour de plus amples renseignements voir Journal Officiel du 25 février 1925, ou s'adresser à la Préfecture de la Nièvre, 1^{re} division, 2^e bureau.

Etat civil ; — Naisance. — Roger Beignon, rue des Récollets, 4. Décès. — Marguerite Froelich, 84 ans, en religion sœur Saint-Léoline de Notre-Dame des Angles, rue Déserte, Madeleine Boleau, 82 ans, veuve de Jean Bouët, boulevard Victor-Hugo, 8 ; Eugène Valentin, 58 ans, journalier, rue de Paris, 1 ; Louise Fontenier, 67 ans, couturière, rue de la Neuvie, 2 ; Edmond Goulet, rue du Bois-d'Ardennes, 3. Publications de mariages. — Georges Paris, employé au P.-L.-M., rue du Rivage, 11, et Yvonne Salpêtre, à Avallée-sur-Loire (Nièvre).

Decès. — Marguerite Froelich, 84 ans, en religion sœur Saint-Léoline de Notre-Dame des Angles, rue Déserte, Madeleine Boleau, 82 ans, veuve de Jean Bouët, boulevard Victor-Hugo, 8 ; Eugène Valentin, 58 ans, journalier, rue de Paris, 1 ; Louise Fontenier, 67 ans, couturière, rue de la Neuvie, 2 ; Edmond Goulet, rue du Bois-d'Ardennes, 3. Publications de mariages. — Georges Paris, employé au P.-L.-M., rue du Rivage, 11, et Yvonne Salpêtre, à Avallée-sur-Loire (Nièvre).

Decès. — Marguerite Froelich, 84 ans, en religion sœur Saint-Léoline de Notre-Dame des Angles, rue Déserte, Madeleine Boleau, 82 ans, veuve de Jean Bouët, boulevard Victor-Hugo, 8 ; Eugène Valentin, 58 ans, journalier, rue de Paris, 1 ; Louise Fontenier, 67 ans, couturière, rue de la Neuvie, 2 ; Edmond Goulet, rue du Bois-d'Ardennes, 3. Publications de mariages. — Georges Paris, employé au P.-L.-M., rue du Rivage, 11, et Yvonne Salpêtre, à Avallée-sur-Loire (Nièvre).

Decès. — Marguerite Froelich, 84 ans, en religion sœur Saint-Léoline de Notre-Dame des Angles, rue Déserte, Madeleine Boleau, 82 ans, veuve de Jean Bouët, boulevard Victor-Hugo, 8 ; Eugène Valentin, 58 ans, journalier, rue de Paris, 1 ; Louise Fontenier, 67 ans, couturière, rue de la Neuvie, 2 ; Edmond Goulet, rue du Bois-d'Ardennes, 3. Publications de mariages. — Georges Paris, employé au P.-L.-M., rue du Rivage, 11, et Yvonne Salpêtre, à Avallée-sur-Loire (Nièvre).

Decès. — Marguerite Froelich, 84 ans, en religion sœur Saint-Léoline de Notre-Dame des Angles, rue Déserte, Madeleine Boleau, 82 ans, veuve de Jean Bouët, boulevard Victor-Hugo, 8 ; Eugène Valentin, 58 ans, journalier, rue de Paris, 1 ; Louise Fontenier, 67 ans, couturière, rue de la Neuvie, 2 ; Edmond Goulet, rue du Bois-d'Ardennes, 3. Publications de mariages. — Georges Paris, employé au P.-L.-M., rue du Rivage, 11, et Yvonne Salpêtre, à Avallée-sur-Loire (Nièvre).

Decès. — Marguerite Froelich, 84 ans, en religion sœur Saint-Léoline de Notre-Dame des Angles, rue Déserte, Madeleine Boleau, 82 ans, veuve de Jean Bouët, boulevard Victor-Hugo, 8 ; Eugène Valentin, 58 ans, journalier, rue de Paris, 1 ; Louise Fontenier, 67 ans, couturière, rue de la Neuvie, 2 ; Edmond Goulet, rue du Bois-d'Ardennes, 3. Publications de mariages. — Georges Paris, employé au P.-L.-M., rue du Rivage, 11, et Yvonne Salpêtre, à Avallée-sur-Loire (Nièvre).

Decès. — Marguerite Froelich, 84 ans, en religion sœur Saint-Léoline de Notre-Dame des Angles, rue Déserte, Madeleine Boleau, 82 ans, veuve de Jean Bouët, boulevard Victor-Hugo, 8 ; Eugène Valentin, 58 ans, journalier, rue de Paris, 1 ; Louise Fontenier, 67 ans, couturière, rue de la Neuvie, 2 ; Edmond Goulet, rue du Bois-d'Ardennes, 3. Publications de mariages. — Georges Paris, employé au P.-L.-M., rue du Rivage, 11, et Yvonne Salpêtre, à Avallée-sur-Loire (Nièvre).

Decès. — Marguerite Froelich, 84 ans, en religion sœur Saint-Léoline de Notre-Dame des Angles, rue Déserte, Madeleine Boleau, 82 ans, veuve de Jean Bouët, boulevard Victor-Hugo, 8 ; Eugène Valentin, 58 ans, journalier, rue de Paris, 1 ; Louise Fontenier, 67 ans, couturière, rue de la Neuvie, 2 ; Edmond Goulet, rue du Bois-d'Ardennes, 3. Publications de mariages. — Georges Paris, employé au P.-L.-M., rue du Rivage, 11, et Yvonne Salpêtre, à Avallée-sur-Loire (Nièvre).

Decès. — Marguerite Froelich, 84 ans, en religion sœur Saint-Léoline de Notre-Dame des Angles, rue Déserte, Madeleine Boleau, 82 ans, veuve de Jean Bouët, boulevard Victor-Hugo, 8 ; Eugène Valentin, 58 ans, journalier, rue de Paris, 1 ; Louise Fontenier, 67 ans, couturière, rue de la Neuvie, 2 ; Edmond Goulet, rue du Bois-d'Ardennes, 3. Publications de mariages. — Georges Paris, employé au P.-L.-M., rue du Rivage, 11, et Yvonne Salpêtre, à Avallée-sur-Loire (Nièvre).

Decès. — Marguerite Froelich, 84 ans, en religion sœur Saint-Léoline de Notre-Dame des Angles, rue Déserte, Madeleine Boleau, 82 ans, veuve de Jean Bouët, boulevard Victor-Hugo, 8 ; Eugène Valentin, 58 ans, journalier, rue de Paris, 1 ; Louise Fontenier, 67 ans, couturière, rue de la Neuvie, 2 ; Edmond Goulet, rue du Bois-d'Ardennes, 3. Publications de mariages. — Georges Paris, employé au P.-L.-M., rue du Rivage, 11, et Yvonne Salpêtre, à Avallée-sur-Loire (Nièvre).

Decès. — Marguerite Froelich, 84 ans, en religion sœur Saint-Léoline de Notre-Dame des Angles, rue Déserte, Madeleine Boleau, 82 ans, veuve de Jean Bouët, boulevard Victor-Hugo, 8 ; Eugène Valentin, 58 ans, journalier, rue de Paris, 1 ; Louise Fontenier, 67 ans, couturière, rue de la Neuvie, 2 ; Edmond Goulet, rue du Bois-d'Ardennes, 3. Publications de mariages. — Georges Paris, employé au P.-L.-M., rue du Rivage, 11, et Yvonne Salpêtre, à Avallée-sur-Loire (Nièvre).

Decès. — Marguerite Froelich, 84 ans, en religion sœur Saint-Léoline de Notre-Dame des Angles, rue Déserte, Madeleine Boleau, 82 ans, veuve de Jean Bouët, boulevard Victor-Hugo, 8 ; Eugène Valentin, 58 ans, journalier, rue de Paris, 1 ; Louise Fontenier, 67 ans, couturière, rue de la Neuvie, 2 ; Edmond Goulet, rue du Bois-d'Ardennes, 3. Publications de mariages. — Georges Paris, employé au P.-L.-M., rue du Rivage, 11, et Yvonne Salpêtre, à Avallée-sur-Loire (Nièvre).

Decès. — Marguerite Froelich, 84 ans, en religion sœur Saint-Léoline de Notre-Dame des Angles, rue Déserte, Madeleine Boleau, 82 ans, veuve de Jean Bouët, boulevard Victor-Hugo, 8 ; Eugène Valentin, 58 ans, journalier, rue de Paris, 1 ; Louise Fontenier, 67 ans, couturière, rue de la Neuvie, 2 ; Edmond Goulet, rue du Bois-d'Ardennes, 3. Publications de mariages. — Georges Paris, employé au P.-L.-M., rue du Rivage, 11, et Yvonne Salpêtre, à Avallée-sur-Loire (Nièvre).

Decès. — Marguerite Froelich, 84 ans, en religion sœur Saint-Léoline de Notre-Dame des Angles, rue Déserte, Madeleine Boleau, 82 ans, veuve de Jean Bouët, boulevard Victor-Hugo, 8 ; Eugène Valentin, 58 ans, journalier, rue de Paris, 1 ; Louise Fontenier, 67 ans, couturière, rue de la Neuvie, 2 ; Edmond Goulet, rue du Bois-d'Ardennes, 3. Publications de mariages. — Georges Paris, employé au P.-L.-M., rue du Rivage, 11, et Yvonne Salpêtre, à Avallée-sur-Loire (Nièvre).

Decès. — Marguerite Froelich, 84 ans, en religion sœur Saint-Léoline de Notre-Dame des Angles, rue Déserte, Madeleine Boleau, 82 ans, veuve de Jean Bouët, boulevard Victor-Hugo, 8 ; Eugène Valentin, 58 ans, journalier, rue de Paris, 1 ; Louise Fontenier, 67 ans, couturière, rue de la Neuvie, 2 ; Edmond Goulet, rue du Bois-d'Ardennes, 3. Publications de mariages. — Georges Paris, employé au P.-L.-M., rue du Rivage, 11, et Yvonne Salpêtre, à Avallée-sur-Loire (Nièvre).

Decès. — Marguerite Froelich, 84 ans, en religion sœur Saint-Léoline de Notre-Dame des Angles, rue Déserte, Madeleine Boleau, 82 ans, veuve de Jean Bouët, boulevard Victor-Hugo, 8 ; Eugène Valentin, 58 ans, journalier, rue de Paris, 1 ; Louise Fontenier, 67 ans, couturière, rue de la Neuvie, 2 ; Edmond Goulet, rue du Bois-d'Ardennes, 3. Publications de mariages. — Georges Paris, employé au P.-L.-M., rue du Rivage, 11, et Yvonne Salpêtre, à Avallée-sur-Loire (Nièvre).

Decès. — Marguerite Froelich, 84 ans, en religion sœur Saint-Léoline de Notre-Dame des Angles, rue Déserte, Madeleine Boleau, 82 ans, veuve de Jean Bouët, boulevard Victor-Hugo, 8 ; Eugène Valentin, 58 ans, journalier, rue de Paris, 1 ; Louise Fontenier, 67 ans, couturière, rue de la Neuvie, 2 ; Edmond Goulet, rue du Bois-d'Ardennes, 3. Publications de mariages. — Georges Paris, employé au P.-L.-M., rue du Rivage, 11, et Yvonne Salpêtre, à Avallée-sur-Loire (Nièvre).

NIÈVRE

« Crises et réveils français » et la conférence de M. Louis Madelin

M. Louis Madelin, nous a donné vendredi dernier, au Clos-Paré de Nevers, une belle et reconfortante leçon d'histoire.

Au cours des crises les plus terribles, alors que tout semblait désespéré, la France, déjouant en cela toutes les prévisions, s'est toujours ressaisie et, grâce à une intervention qui paraît souvent miraculeuse, a effectué un bref rétablissement sur elle-même, qui remet toute chose à son point. La France sort de ses maladies plus forte et plus grande que jamais.

Ce sont ces constatations posées que l'éminent historien de la Révolution va illustrer en prenant, pour exemple types, trois grandes convulsions qui mirent, au cours des siècles, notre pays à deux doigts de sa perte.

1914 La leçon est d'autant plus frappante que tous ceux de notre génération ont le souvenir d'une toute dernière crise, — combien terrible ! 1914 !

Apparente veulerie, goût de luxe et de jouissance, dépravation des esprits, procès scandaleux, attente d'une guerre contre laquelle une politique imprévoyable n'a rien su préparer... La foudre éclate. La défaite se produit. C'est l'invasion. Mais, tout à coup, quelques bons pilotes apparaissent pour guider la manœuvre. La volonté, l'intelligence, l'héroïsme du poilu fait le reste... et c'est la victoire de la Marne qui sauve le pays.

Jeanne d'Arc Les trois crises, plus graves encore, et plus longues, dont nous parle M. Louis Madelin, sont celles-ci : 1429. La guerre de Cent Ans. La détresse de la France n'a jamais été aussi grande. L'étranger est chez nous installé. Le roi erre lamentablement de Chinon à Bourges sur des lambeaux de patrimoine. La misère est indicible. Les quatre cinquièmes du territoire sont sans culture. Les épidémies, la famine ont diminué la population de deux millions d'habitants. Trois mille églises ont été détruites par l'envahisseur. Pétrarque, traversant le royaume, ne le reconnaît plus. Celui qui avait connu le plus grand roi n'est plus aujourd'hui qu'un moineau de condres.

Jeanne d'Arc parait. Une lutte victorie

CHER

BOURGES

Arrestation mouvementée d'un dangereux cambrioleur

Dimanche dernier, dans la soirée, un cambrioleur s'est introduit rue Mirebeau, chez un commerçant M. BERGE, 34 ans. Entendant du bruit, au premier étage, il monta rapidement et se trouva en présence d'un homme âgé d'une trentaine d'années qui, revolver au poing, le mit en joue. M. BERGE se jeta sur le malfaiteur et celui-ci d'une poussée, le jeta en arrière et disparut dans la nuit.

L'homme fut arrêté aux environs du marché couvert, par deux agents cyclistes. Conduit au commissariat, il déclara se nommer André Le Guillou, 31 ans, natif de Châteauneuf (Finistère), tailleur d'habits. Il a déjà commis plusieurs cambriolages rue du Commerce et rue d'Auron.

Le temps. — Température la plus basse de la nuit 8°4 ; du jour + 9° ; hauteur barométrique 763,5.

Prévisions : variations atmosphériques faibles, nuages à éclaircies avec giboulées par places. (Observations de M. l'abbé Moreux, directeur de l'Observatoire de Bourges.)

Etat civil : Naisances. — Robert Guacoïn, rue Gambon, 19 ; Ginette Jomaron, rue de l'Arrière, 13 ; Simone Chabot, rue Edouard-Vaillant, 7.

Décès. — Victoire Billy, veuve Patern, 63 ans, rue Gambon ; Marguérite Lecaize, veuve Méliard, 83 ans, rue Vallegrain ; François Lavau, veuve Priy, 73 ans, enlaid des Bénédictins ; Mathilde Leroche, veuve Baf, 88 ans, rue Berlin, 28 ; Edmond Dubois, 69 ans, rue de Paradis, 24 ; Victoire Mignon, veuve Comin, 78 ans, enlaid des Bénédictins.

Avis mortuaires

Vous êtes prié d'assister aux Convois, Service et Entierement de Madame Veuve Pierre LAURIER Née PILLION

décédée chez sa fille, aux Bouillols, commune de Limanton, le 23 mars 1925, dans sa 85^e année, munie des Sacraments de l'Eglise.

Ses obsèques auront lieu le mercredi 25 courant, à 10 heures, en l'église de Limanton.

de la part de M. et Mme Charles Laurier, Mme veuve Charlot, Mme veuve Pierre Laurier, ses enfants ; M. et Mme Charles Bonduat, M. et Mme Pierre Bonduat, M. et Mme Francis Charlot, M. et Mme Pierre Charlot, MM. Jean-Marie et Joseph Laurier, Mlle Marie Laurier, Mlle Laurence et Marguerite Laurier, MM. André et Henri Laurier, ses petits-enfants, et de toute la famille.

Vous êtes prié d'assister aux Convois, Service et Entierement de Madame Veuve TRAMEÇON Née Marie MARTIN

décédée en son domicile, à Maronnes, commune d'Onion, le 23 mars 1925, dans sa 91^e année, munie des Sacraments de l'Eglise.

Ses obsèques auront lieu le mercredi 25 courant, à 10 heures, en l'église d'Onion.

de la part de ses familles Martin, Trameçon, Chamouard, Frigoulet ; ses neveux et nièces, et de Marie Barhier, sa fidèle compagne, et de toute la famille.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

Vous êtes prié d'assister aux Convois, Service et Entierement de Madame Veuve GUENOT Née Louise MONFERRIER

décédée en son domicile, à Nevers, rue du Bois-Ardennais, n° 3, le lundi 23 mars 1925, dans sa 70^e année, munie des Sacraments de l'Eglise.

Ses obsèques auront lieu le mercredi 25 courant, à 14 heures, en l'église Notre-Dame-de-Lourdes, sa paroisse.

On se réunira à la maison mortuaire à 15 heures.

de la part de M. et Mme Salé Antoine et leurs fils Maxime, ses enfants ; M. et Mme Pannecière, M. Chappé, M. et Mme Déchâtre, M. et Mme Guenot, Mme veuve Charles Guenot, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, et de toute la famille.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

SAINT-AMAND

Éclairer vos bicyclettes. — Pierre Legret, 42 ans, orfèvre à Orval et Jules Auhiano, 38 ans, bijoutier, qui roulaient l'autre nuit rue d'Austerlitz, sur des bicyclettes non pourvues d'une lanterne, se sont vu dresser procès-verbal.

Double contravention. — Gaston Sadrin, 22 ans, peletier à Meillant, avait négligé d'éclairer la bicyclette sur laquelle il circulait la nuit et comme il manquait à celle-ci une plaque d'identité, il a été l'objet de deux procès-verbaux.

Les vins Saint-Amandois. — M. F. Charbonnier qui avait exposé trois types de ses vins blancs, gris et rouges au concours général agricole de Paris, vient d'obtenir trois médailles d'argent.

Grande cavalcade. — Une grande cavalcade avec chars a eu lieu dimanche dernier. Favorisée par un temps splendide, elle a pleinement réussi.

Escroqueries. — La gendarmerie a arrêté les époux Andrieu, qui empruntaient sans les rendre des sommes d'argent.

Accident de bicyclette. — Mme Monard, 19 ans, a été trouvée blessée sur la route au lieu dit les Contourgs, après de sa bicyclette. Transportée à son domicile on appela un médecin qui jugea son état très grave.

Vol. — M. Jean Bourhonnais, 55 ans, propriétaire à Athis-Val-Château a constaté que trois jeunes arbres greffés, plantés dans son camp avaient été arrachés et emportés. La gendarmerie ne tarda pas à découvrir la coupable, la jeune Victor Sarraut, 20 ans, propriétaire qui avait replanté dans un champ lui appartenant où ils furent découverts les trois arbres dérobés par lui.

Dans la gendarmerie. — Par décision ministérielle, les militaires et anciens militaires désignés ci-après sont admis dans la gendarmerie à pied et acceptés pour ordre en vue de leur instruction à la circonscription régionale.

20 h. 15 : radio-communication littéraire par Radio-Libris : « La Puits de Jacob », lecture de M. Pierre Benoit ; Causerie en anglais par M. Pierre Benoit ; Causerie par M. le colonel Fabry, député sur le thème : « Les Français et l'Europe » ; 20 h. 45 : radio-concert avec le concours de Mme Margaroli : 1. Ouverture de la Jolie fille de Perth (Bizet) ; 2. Mésolides posthumes de Félix Fourdrin (Poésies d'Alexandre) A le violoncelle ; 3. Le chœur des enfants (Grieg) ; 4. Chinoiseries ; 5. Chanson d'ascension ; 6. Chœur ; 7. Sérénade (pour violoncelle) ; 8. A la fontaine (Impressions d'Italie) C. A. Mules (C. Charpentier) ; 9. La fontaine et le corbeau, fable du roi Radolphe A. Alexandre ; 10. Sonnet de B. Deshayes ; 11. Marche (Maréchal) ; 12. Chanson d'ascension (J. Audouin) G. Huc, poésie d'André Alexandre, chant, Mme Margaroli ; 7. Polonaise en Fa, de Schubert (orchestrée par Ch. Levade) ; 8. Romance (Violon R. Rubyn) ; 9. Divertissement des Gypsies (Masseenet) ; 10. Danse grecque, La Troyenne, Saturnales, 22 heures fin de l'émission.

20 h. 15 : radio-communication littéraire par Radio-Libris : « La Puits de Jacob », lecture de M. Pierre Benoit ; Causerie en anglais par M. Pierre Benoit ; Causerie par M. le colonel Fabry, député sur le thème : « Les Français et l'Europe » ; 20 h. 45 : radio-concert avec le concours de Mme Margaroli : 1. Ouverture de la Jolie fille de Perth (Bizet) ; 2. Mésolides posthumes de Félix Fourdrin (Poésies d'Alexandre) A le violoncelle ; 3. Le chœur des enfants (Grieg) ; 4. Chinoiseries ; 5. Chanson d'ascension ; 6. Chœur ; 7. Sérénade (pour violoncelle) ; 8. A la fontaine (Impressions d'Italie) C. A. Mules (C. Charpentier) ; 9. La fontaine et le corbeau, fable du roi Radolphe A. Alexandre ; 10. Sonnet de B. Deshayes ; 11. Marche (Maréchal) ; 12. Chanson d'ascension (J. Audouin) G. Huc, poésie d'André Alexandre, chant, Mme Margaroli ; 7. Polonaise en Fa, de Schubert (orchestrée par Ch. Levade) ; 8. Romance (Violon R. Rubyn) ; 9. Divertissement des Gypsies (Masseenet) ; 10. Danse grecque, La Troyenne, Saturnales, 22 heures fin de l'émission.

20 h. 15 : radio-communication littéraire par Radio-Libris : « La Puits de Jacob », lecture de M. Pierre Benoit ; Causerie en anglais par M. Pierre Benoit ; Causerie par M. le colonel Fabry, député sur le thème : « Les Français et l'Europe » ; 20 h. 45 : radio-concert avec le concours de Mme Margaroli : 1. Ouverture de la Jolie fille de Perth (Bizet) ; 2. Mésolides posthumes de Félix Fourdrin (Poésies d'Alexandre) A le violoncelle ; 3. Le chœur des enfants (Grieg) ; 4. Chinoiseries ; 5. Chanson d'ascension ; 6. Chœur ; 7. Sérénade (pour violoncelle) ; 8. A la fontaine (Impressions d'Italie) C. A. Mules (C. Charpentier) ; 9. La fontaine et le corbeau, fable du roi Radolphe A. Alexandre ; 10. Sonnet de B. Deshayes ; 11. Marche (Maréchal) ; 12. Chanson d'ascension (J. Audouin) G. Huc, poésie d'André Alexandre, chant, Mme Margaroli ; 7. Polonaise en Fa, de Schubert (orchestrée par Ch. Levade) ; 8. Romance (Violon R. Rubyn) ; 9. Divertissement des Gypsies (Masseenet) ; 10. Danse grecque, La Troyenne, Saturnales, 22 heures fin de l'émission.

20 h. 15 : radio-communication littéraire par Radio-Libris : « La Puits de Jacob », lecture de M. Pierre Benoit ; Causerie en anglais par M. Pierre Benoit ; Causerie par M. le colonel Fabry, député sur le thème : « Les Français et l'Europe » ; 20 h. 45 : radio-concert avec le concours de Mme Margaroli : 1. Ouverture de la Jolie fille de Perth (Bizet) ; 2. Mésolides posthumes de Félix Fourdrin (Poésies d'Alexandre) A le violoncelle ; 3. Le chœur des enfants (Grieg) ; 4. Chinoiseries ; 5. Chanson d'ascension ; 6. Chœur ; 7. Sérénade (pour violoncelle) ; 8. A la fontaine (Impressions d'Italie) C. A. Mules (C. Charpentier) ; 9. La fontaine et le corbeau, fable du roi Radolphe A. Alexandre ; 10. Sonnet de B. Deshayes ; 11. Marche (Maréchal) ; 12. Chanson d'ascension (J. Audouin) G. Huc, poésie d'André Alexandre, chant, Mme Margaroli ; 7. Polonaise en Fa, de Schubert (orchestrée par Ch. Levade) ; 8. Romance (Violon R. Rubyn) ; 9. Divertissement des Gypsies (Masseenet) ; 10. Danse grecque, La Troyenne, Saturnales, 22 heures fin de l'émission.

20 h. 15 : radio-communication littéraire par Radio-Libris : « La Puits de Jacob », lecture de M. Pierre Benoit ; Causerie en anglais par M. Pierre Benoit ; Causerie par M. le colonel Fabry, député sur le thème : « Les Français et l'Europe » ; 20 h. 45 : radio-concert avec le concours de Mme Margaroli : 1. Ouverture de la Jolie fille de Perth (Bizet) ; 2. Mésolides posthumes de Félix Fourdrin (Poésies d'Alexandre) A le violoncelle ; 3. Le chœur des enfants (Grieg) ; 4. Chinoiseries ; 5. Chanson d'ascension ; 6. Chœur ; 7. Sérénade (pour violoncelle) ; 8. A la fontaine (Impressions d'Italie) C. A. Mules (C. Charpentier) ; 9. La fontaine et le corbeau, fable du roi Radolphe A. Alexandre ; 10. Sonnet de B. Deshayes ; 11. Marche (Maréchal) ; 12. Chanson d'ascension (J. Audouin) G. Huc, poésie d'André Alexandre, chant, Mme Margaroli ; 7. Polonaise en Fa, de Schubert (orchestrée par Ch. Levade) ; 8. Romance (Violon R. Rubyn) ; 9. Divertissement des Gypsies (Masseenet) ; 10. Danse grecque, La Troyenne, Saturnales, 22 heures fin de l'émission.

20 h. 15 : radio-communication littéraire par Radio-Libris : « La Puits de Jacob », lecture de M. Pierre Benoit ; Causerie en anglais par M. Pierre Benoit ; Causerie par M. le colonel Fabry, député sur le thème : « Les Français et l'Europe » ; 20 h. 45 : radio-concert avec le concours de Mme Margaroli : 1. Ouverture de la Jolie fille de Perth (Bizet) ; 2. Mésolides posthumes de Félix Fourdrin (Poésies d'Alexandre) A le violoncelle ; 3. Le chœur des enfants (Grieg) ; 4. Chinoiseries ; 5. Chanson d'ascension ; 6. Chœur ; 7. Sérénade (pour violoncelle) ; 8. A la fontaine (Impressions d'Italie) C. A. Mules (C. Charpentier) ; 9. La fontaine et le corbeau, fable du roi Radolphe A. Alexandre ; 10. Sonnet de B. Deshayes ; 11. Marche (Maréchal) ; 12. Chanson d'ascension (J. Audouin) G. Huc, poésie d'André Alexandre, chant, Mme Margaroli ; 7. Polonaise en Fa, de Schubert (orchestrée par Ch. Levade) ; 8. Romance (Violon R. Rubyn) ; 9. Divertissement des Gypsies (Masseenet) ; 10. Danse grecque, La Troyenne, Saturnales, 22 heures fin de l'émission.

20 h. 15 : radio-communication littéraire par Radio-Libris : « La Puits de Jacob », lecture de M. Pierre Benoit ; Causerie en anglais par M. Pierre Benoit ; Causerie par M. le colonel Fabry, député sur le thème : « Les Français et l'Europe » ; 20 h. 45 : radio-concert avec le concours de Mme Margaroli : 1. Ouverture de la Jolie fille de Perth (Bizet) ; 2. Mésolides posthumes de Félix Fourdrin (Poésies d'Alexandre) A le violoncelle ; 3. Le chœur des enfants (Grieg) ; 4. Chinoiseries ; 5. Chanson d'ascension ; 6. Chœur ; 7. Sérénade (pour violoncelle) ; 8. A la fontaine (Impressions d'Italie) C. A. Mules (C. Charpentier) ; 9. La fontaine et le corbeau, fable du roi Radolphe A. Alexandre ; 10. Sonnet de B. Deshayes ; 11. Marche (Maréchal) ; 12. Chanson d'ascension (J. Audouin) G. Huc, poésie d'André Alexandre, chant, Mme Margaroli ; 7. Polonaise en Fa, de Schubert (orchestrée par Ch. Levade) ; 8. Romance (Violon R. Rubyn) ; 9. Divertissement des Gypsies (Masseenet) ; 10. Danse grecque, La Troyenne, Saturnales, 22 heures fin de l'émission.

20 h. 15 : radio-communication littéraire par Radio-Libris : « La Puits de Jacob », lecture de M. Pierre Benoit ; Causerie en anglais par M. Pierre Benoit ; Causerie par M. le colonel Fabry, député sur le thème : « Les Français et l'Europe » ; 20 h. 45 : radio-concert avec le concours de Mme Margaroli : 1. Ouverture de la Jolie fille de Perth (Bizet) ; 2. Mésolides posthumes de Félix Fourdrin (Poésies d'Alexandre) A le violoncelle ; 3. Le chœur des enfants (Grieg) ; 4. Chinoiseries ; 5. Chanson d'ascension ; 6. Chœur ; 7. Sérénade (pour violoncelle) ; 8. A la fontaine (Impressions d'Italie) C. A. Mules (C. Charpentier) ; 9. La fontaine et le corbeau, fable du roi Radolphe A. Alexandre ; 10. Sonnet de B. Deshayes ; 11. Marche (Maréchal) ; 12. Chanson d'ascension (J. Audouin) G. Huc, poésie d'André Alexandre, chant, Mme Margaroli ; 7. Polonaise en Fa, de Schubert (orchestrée par Ch. Levade) ; 8. Romance (Violon R. Rubyn) ; 9. Divertissement des Gypsies (Masseenet) ; 10. Danse grecque, La Troyenne, Saturnales, 22 heures fin de l'émission.

20 h. 15 : radio-communication littéraire par Radio-Libris : « La Puits de Jacob », lecture de M. Pierre Benoit ; Causerie en anglais par M. Pierre Benoit ; Causerie par M. le colonel Fabry, député sur le thème : « Les Français et l'Europe » ; 20 h. 45 : radio-concert avec le concours de Mme Margaroli : 1. Ouverture de la Jolie fille de Perth (Bizet) ; 2. Mésolides posthumes de Félix Fourdrin (Poésies d'Alexandre) A le violoncelle ; 3. Le chœur des enfants (Grieg) ; 4. Chinoiseries ; 5. Chanson d'ascension ; 6. Chœur ; 7. Sérénade (pour violoncelle) ; 8. A la fontaine (Impressions d'Italie) C. A. Mules (C. Charpentier) ; 9. La fontaine et le corbeau, fable du roi Radolphe A. Alexandre ; 10. Sonnet de B. Deshayes ; 11. Marche (Maréchal) ; 12. Chanson d'ascension (J. Audouin) G. Huc, poésie d'André Alexandre, chant, Mme Margaroli ; 7. Polonaise en Fa, de Schubert (orchestrée par Ch. Levade) ; 8. Romance (Violon R. Rubyn) ; 9. Divertissement des Gypsies (Masseenet) ; 10. Danse grecque, La Troyenne, Saturnales, 22 heures fin de l'émission.

20 h. 15 : radio-communication littéraire par Radio-Libris : « La Puits de Jacob », lecture de M. Pierre Benoit ; Causerie en anglais par M. Pierre Benoit ; Causerie par M. le colonel Fabry, député sur le thème : « Les Français et l'Europe » ; 20 h. 45 : radio-concert avec le concours de Mme Margaroli : 1. Ouverture de la Jolie fille de Perth (Bizet) ; 2. Mésolides posthumes de Félix Fourdrin (Poésies d'Alexandre) A le violoncelle ; 3. Le chœur des enfants (Grieg) ; 4. Chinoiseries ; 5. Chanson d'ascension ; 6. Chœur ; 7. Sérénade (pour violoncelle) ; 8. A la fontaine (Impressions d'Italie) C. A. Mules (C. Charpentier) ; 9. La fontaine et le corbeau, fable du roi Radolphe A. Alexandre ; 10. Sonnet de B. Deshayes ; 11. Marche (Maréchal) ; 12. Chanson d'ascension (J. Audouin) G. Huc, poésie d'André Alexandre, chant, Mme Margaroli ; 7. Polonaise en Fa, de Schubert (orchestrée par Ch. Levade) ; 8. Romance (Violon R. Rubyn) ; 9. Divertissement des Gypsies (Masseenet) ; 10. Danse grecque, La Troyenne, Saturnales, 22 heures fin de l'émission.

20 h. 15 : radio-communication littéraire par Radio-Libris : « La Puits de Jacob », lecture de M. Pierre Benoit ; Causerie en anglais par M. Pierre Benoit ; Causerie par M. le colonel Fabry, député sur le thème : « Les Français et l'Europe » ; 20 h. 45 : radio-concert avec le concours de Mme Margaroli : 1. Ouverture de la Jolie fille de Perth (Bizet) ; 2. Mésolides posthumes de Félix Fourdrin (Poésies d'Alexandre) A le violoncelle ; 3. Le chœur des enfants (Grieg) ; 4. Chinoiseries ; 5. Chanson d'ascension ; 6. Chœur ; 7. Sérénade (pour violoncelle) ; 8. A la fontaine (Impressions d'Italie) C. A. Mules (C. Charpentier) ; 9. La fontaine et le corbeau, fable du roi Radolphe A. Alexandre ; 10. Sonnet de B. Deshayes ; 11. Marche (Maréchal) ; 12. Chanson d'ascension (J. Audouin) G. Huc, poésie d'André Alexandre, chant, Mme Margaroli ; 7. Polonaise en Fa, de Schubert (orchestrée par Ch. Levade) ; 8. Romance (Violon R. Rubyn) ; 9. Divertissement des Gypsies (Masseenet) ; 10. Danse grecque, La Troyenne, Saturnales, 22 heures fin de l'émission.

20 h. 15 : radio-communication littéraire par Radio-Libris : « La Puits de Jacob », lecture de M. Pierre Benoit ; Causerie en anglais par M. Pierre Benoit ; Causerie par M. le colonel Fabry, député sur le thème : « Les Français et l'Europe » ; 20 h. 45 : radio-concert avec le concours de Mme Margaroli : 1. Ouverture de la Jolie fille de Perth (Bizet) ; 2. Mésolides posthumes de Félix Fourdrin (Poésies d'Alexandre) A le violoncelle ; 3. Le chœur des enfants (Grieg) ; 4. Chinoiseries ; 5. Chanson d'ascension ; 6. Chœur ; 7. Sérénade (pour violoncelle) ; 8. A la fontaine (Impressions d'Italie) C. A. Mules (C. Charpentier) ; 9. La fontaine et le corbeau, fable du roi Radolphe A. Alexandre ; 10. Sonnet de B. Deshayes ; 11. Marche (Maréchal) ; 12. Chanson d'ascension (J. Audouin) G. Huc, poésie d'André Alexandre, chant, Mme Margaroli ; 7. Polonaise en Fa, de Schubert (orchestrée par Ch. Levade) ; 8. Romance (Violon R. Rubyn) ; 9. Divertissement des Gypsies (Masseenet) ; 10. Danse grecque, La Troyenne, Saturnales, 22 heures fin de l'émission.

20 h. 15 : radio-communication littéraire par Radio-Libris : « La Puits de Jacob », lecture de M. Pierre Benoit ; Causerie en anglais par M. Pierre Benoit ; Causerie par M. le colonel Fabry, député sur le thème : « Les Français et l'Europe » ; 20 h. 45 : radio-concert avec le concours de Mme Margaroli : 1. Ouverture de la Jolie fille de Perth (Bizet) ; 2. Mésolides posthumes de Félix Fourdrin (Poésies d'Alexandre) A le violoncelle ; 3. Le chœur des enfants (Grieg) ; 4. Chinoiseries ; 5. Chanson d'ascension ; 6. Chœur ; 7. Sérénade (pour violoncelle) ; 8. A la fontaine (Impressions d'Italie) C. A. Mules (C. Charpentier) ; 9. La fontaine et le corbeau, fable du roi Radolphe A. Alexandre ; 10. Sonnet de B. Deshayes ; 11. Marche (Maréchal) ; 12. Chanson d'ascension (J. Audouin) G. Huc, poésie d'André Alexandre, chant, Mme Margaroli ; 7. Polonaise en Fa, de Schubert (orchestrée par Ch. Levade) ; 8. Romance (Violon R. Rubyn) ; 9. Divertissement des Gypsies (Masseenet) ; 10. Danse grecque, La Troyenne, Saturnales, 22 heures fin de l'émission.

20 h. 15 : radio-communication littéraire par Radio-Libris : « La Puits de Jacob », lecture de M. Pierre Benoit ; Causerie en anglais par M. Pierre Benoit ; Causerie par M. le colonel Fabry, député sur le thème : « Les Français et l'Europe » ; 20 h. 45 : radio-concert avec le concours de Mme Margaroli : 1. Ouverture de la Jolie fille de Perth (Bizet) ; 2. Mésolides posthumes de Félix Fourdrin (Poésies d'Alexandre) A le violoncelle ; 3. Le chœur des enfants (Grieg) ; 4. Chinoiseries ; 5. Chanson d'ascension ; 6. Chœur ; 7. Sérénade (pour violoncelle) ; 8. A la fontaine (Impressions d'Italie) C. A. Mules (C. Charpentier) ; 9. La fontaine et le corbeau, fable du roi Radolphe A. Alexandre ; 10. Sonnet de B. Deshayes ; 11. Marche (Maréchal) ; 12. Chanson d'ascension (J. Audouin) G. Huc, poésie d'André Alexandre, chant, Mme Margaroli ; 7. Polonaise en Fa, de Schubert (orchestrée par Ch. Levade) ; 8. Romance (Violon R. Rubyn) ; 9. Divertissement des Gypsies (Masseenet) ; 10. Danse grecque, La Troyenne, Saturnales, 22 heures fin de l'émission.

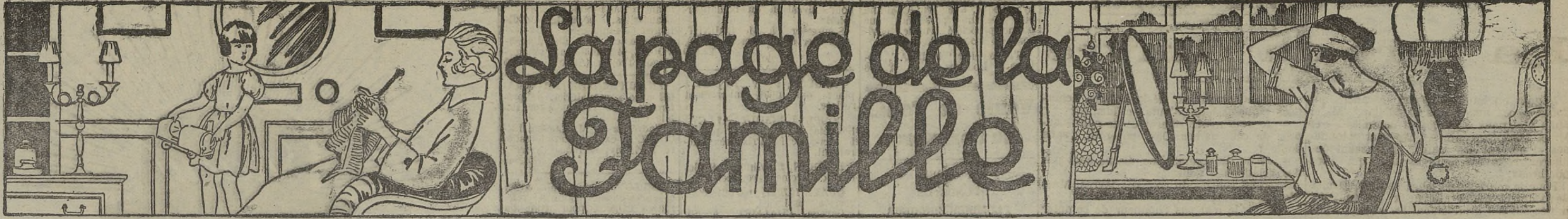
20 h. 15 : radio-communication littéraire par Radio-Libris : « La Puits de Jacob », lecture de M. Pierre Benoit ; Causerie en anglais par M. Pierre Benoit ; Causerie par M. le colonel Fabry, député sur le thème : « Les Français et l'Europe » ; 20 h. 45 : radio-concert avec le concours de Mme Margaroli : 1. Ouverture de la Jolie fille de Perth (Bizet) ; 2. Mésolides posthumes de Félix Fourdrin (Poésies d'Alexandre) A le violoncelle ; 3. Le chœur des enfants (Grieg) ; 4. Chinoiseries ; 5. Chanson d'ascension ; 6. Chœur ; 7. Sérénade (pour violoncelle) ; 8. A la fontaine (Impressions d'Italie) C. A. Mules (C. Charpentier) ; 9. La fontaine et le corbeau, fable du roi Radolphe A. Alexandre ; 10. Sonnet de B. Deshayes ; 11. Marche (Maréchal) ; 12. Chanson d'ascension (J. Audouin) G. Huc, poésie d'André Alexandre, chant, Mme Margaroli ; 7. Polonaise en Fa, de Schubert (orchestrée par Ch. Levade) ; 8. Romance (Violon R. Rubyn) ; 9. Divertissement des Gypsies (Masseenet) ; 10. Danse grecque, La Troyenne, Saturnales, 22 heures fin de l'émission.

20 h. 15 : radio-communication littéraire par Radio-Libris : « La Puits de Jacob », lecture de M. Pierre Benoit ; Causerie en anglais par M. Pierre Benoit ; Causerie par M. le colonel Fabry, député sur le thème : « Les Français et l'Europe » ; 20 h. 45 : radio-concert avec le concours de Mme Margaroli : 1. Ouverture de la Jolie fille de Perth (Bizet) ; 2. Mésolides posthumes de Félix Fourdrin (Poésies d'Alexandre) A le violoncelle ; 3. Le chœur des enfants (Grieg) ; 4. Chinoiseries ; 5. Chanson d'ascension ; 6. Chœur ; 7. Sérénade (pour violoncelle) ; 8. A la fontaine (Impressions d'Italie) C. A. Mules (C. Charpentier) ; 9. La fontaine et le corbeau, fable du roi Radolphe A. Alexandre ; 10. Sonnet de B. Deshayes ; 11. Marche (Maréchal) ; 12. Chanson d'ascension (J. Audouin) G. Huc, poésie d'André Alexandre, chant, Mme Margaroli ; 7. Polonaise en Fa, de Schubert (orchestrée par Ch. Levade) ; 8. Romance (Violon R. Rubyn) ; 9. Divertissement des Gypsies (Masseenet) ; 10. Danse grecque, La Troyenne, Saturnales, 22 heures fin de l'émission.

LES CONCERTS DE T. S. F.

RADIO-PARIS

A 12 h. 20 : radio-concert par l'orchestre (Iz) : 1. Prelude (G. Leauime) ; 2. Trois fragments de gosse de vicie (M. Yvain) ; 3. Marche-Tarantelle (J. Ricco) ; 4. Chanson enroulée (J. Hazon) ; 5. Le vieil homme (Violoncelle A. Choppin) ; 6. Menuet de la reine (Amantier) ; 7. Aria (Mlle Yvonne) ; 8. Petite valse de ballet (Paladino) ; 9. La chanson des abeilles (Filipucci) ; 10. Hувавіск, violon (Wionawski) ; 11. Tout en flottant (Christy) ; 12. Gavotte (Wionawski) ; 13. Le vieil homme (Violoncelle A. Choppin) ; 14. Menuet de la reine (Amantier) ; 15. Aria (Mlle Yvonne) ; 16. Petite valse de ballet (Paladino) ; 17. La chanson des abeilles (Filipucci) ; 18. Hувавіск, violon (Wionawski) ; 19. Tout en flottant (Christy) ; 20. Gavotte (Wionawski) ; 21. Le vieil homme (Violoncelle A. Choppin) ; 22. Menuet de la reine (Amantier) ; 23. Aria (Mlle Yvonne) ; 24. Petite valse de ballet (Paladino) ; 25. La chanson des abeilles (Filipucci) ; 26. Hувавіск, violon (Wionawski) ; 27. Tout en flottant (Christy) ; 28. Gavotte (Wionawski) ; 29. Le vieil homme (Violoncelle A. Choppin) ; 30. Menuet de la reine (Amantier) ; 31. Aria (Mlle Yvonne) ; 32. Petite valse de ballet (Paladino) ; 33. La chanson des abeilles (Filipucci) ; 34. Hувавіск, violon (Wionawski) ; 35. Tout en flottant (Christy) ; 36. Gavotte (Wionawski) ; 37. Le vieil homme (Violoncelle A. Choppin) ; 38. Menuet de la reine (Amantier) ; 39. Aria (Mlle Yvonne) ; 40. Petite valse de ballet (Paladino) ; 41. La chanson des abeilles (Filipucci) ; 42. Hувавіск, violon (Wionawski) ; 43. Tout en flottant (Christy) ; 44. Gavotte (Wionawski) ; 45. Le vieil homme (Violoncelle A. Choppin) ; 46. Menuet de la reine (Amantier) ; 47. Aria (Mlle Yvonne) ; 48. Petite valse de ballet (Paladino) ; 49. La chanson des abeilles (Filipucci) ; 50. Hувавіск, violon (Wionawski) ; 51. Tout en flottant (Christy) ; 52. Gavotte (Wionawski) ; 53. Le vieil homme (Violoncelle A. Choppin) ; 54. Menuet de la reine (Amantier) ; 55. Aria (Mlle Yvonne) ; 56. Petite valse de ballet (Paladino) ; 57. La chanson des abeilles (Filipucci) ; 58. Hувавіск, violon (Wionawski) ; 59. Tout en flottant (Christy) ; 60. Gavotte (Wionawski) ; 61. Le vieil homme (Violoncelle A. Choppin) ; 62. Menuet de la reine (Amantier) ; 63. Aria (Mlle Yvonne) ; 64. Petite valse de ballet (Paladino) ; 65. La chanson des abeilles (Filipucci) ; 66. Hувавіск, violon (Wionawski) ; 67. Tout en flottant (Christy) ; 68. Gavotte (Wionawski) ; 69. Le vieil homme (Violoncelle A. Choppin) ; 70. Menuet de la reine (Amantier) ; 71. Aria (Mlle Yvonne) ; 72. Petite valse de ballet (Paladino) ; 73. La chanson des abeilles (Filipucci) ; 74. Hувавіск, violon (Wionawski) ; 75. Tout en flottant (Christy) ; 76. Gavotte (Wionawski) ; 77. Le vieil homme (Violoncelle A. Choppin) ; 78. Menuet de la reine (Amantier) ; 79. Aria (Mlle Yvonne) ; 80. Petite valse de ballet (Paladino) ; 81. La chanson des abeilles (Filipucci) ; 82. Hувавіск, violon (Wionawski) ; 83. Tout en flottant (Christy) ; 84. Gavotte (Wionawski) ; 85. Le vieil homme (Violoncelle A. Choppin) ; 86. Menuet de la reine (Amantier) ; 87. Aria (Mlle Yvonne) ; 88. Petite valse de ballet (Paladino) ; 89. La chanson des abeilles (Filipucci) ; 90. Hувавіск, violon (Wionawski) ; 91. Tout en flottant (Christy) ; 92. Gavotte (Wionawski) ; 93. Le vieil homme (Violoncelle A. Choppin) ; 94. Menuet de la reine (Amantier) ; 95. Aria (Mlle Yvonne) ; 96. Petite valse de ballet (Paladino) ; 97. La chanson des abeilles (Filipucci) ; 98. Hувавіск, violon (Wionawski) ; 99. Tout en flottant (Christy) ; 100. Gavotte (Wionawski) ; 101. Le vieil homme (Violoncelle A. Choppin) ; 102. Menuet de la reine (Amantier) ; 103. Aria (Mlle Yvonne) ; 104. Petite valse de ballet (Paladino) ; 105. La chanson des abeilles (Filipucci) ; 106. Hувавіск, violon (Wionawski) ; 107. Tout en flottant (Christy) ; 108. Gavotte (Wionawski) ; 109. Le vieil homme (Violoncelle A. Choppin) ; 110. Menuet de la reine (Amantier) ; 111. Aria (Mlle Yvonne) ; 112. Petite valse de ballet (Paladino) ; 113. La chanson des abeilles (Filipucci) ; 114. Hувавіск, violon (Wionawski) ; 115. Tout en flottant (Christy) ; 116. Gavotte (Wionawski) ; 117. Le vieil homme (Violoncelle A. Choppin) ; 118. Menuet de la reine (Amantier) ; 119. Aria (Mlle Yvonne) ; 120. Petite valse de ballet (Paladino) ; 121. La chanson des abeilles (Filipucci) ; 122. Hувавіск, violon (Wionawski) ; 123. Tout en flottant (Christy) ; 124. Gavotte (Wionawski) ; 125. Le vieil homme (Violoncelle A. Choppin) ; 126. Menuet de la reine (Amantier) ; 127. Aria (Mlle Yvonne) ; 128. Petite valse de ballet (Paladino) ; 129. La chanson des abeilles (Filipucci) ; 130. Hувавіск, violon (Wionawski) ; 131. Tout en flottant (Christy) ; 132. Gavotte (Wionawski) ; 133. Le vieil homme (Violoncelle A. Choppin) ; 134. Menuet de la reine (Amantier) ; 135. Aria (Mlle Yvonne) ; 136. Petite valse de ballet (Paladino) ; 137. La chanson des abeilles (Filipucci) ; 138. Hувавіск, violon (Wionawski) ; 139. Tout en flottant (Christy) ; 140. Gavotte (Wionawski) ; 141. Le vieil homme (Violoncelle A. Choppin) ; 142. Menuet de la reine (Amantier) ; 143. Aria (Mlle Yvonne) ; 144. Petite valse de ballet (Paladino) ; 145. La chanson des abeilles (Filipucci) ; 146. Hувавіск, violon (Wionawski) ; 147. Tout en flottant (Christy) ; 148. Gavotte (Wionawski) ; 149. Le vieil homme (Violoncelle A. Choppin) ; 150. Menuet de la reine (Amantier) ; 151. Aria (Mlle Yvonne) ; 152. Petite valse de ballet (Paladino) ; 153. La chanson des abeilles (Filipucci) ; 154. Hувавіск, violon (Wionawski) ; 155. Tout en flottant (Christy) ; 156. Gavotte (Wionawski) ; 157. Le vieil homme (Violoncelle A. Choppin) ; 158. Menuet de la reine (Amantier) ; 159. Aria (Mlle Yvonne) ; 160. Petite valse de ballet (Paladino) ; 161. La chanson des abeilles (Filipucci) ; 162. Hувавіск, violon (Wionawski) ; 163. Tout en flottant (Christy) ; 164. Gavotte (Wionawski) ; 165. Le vieil homme (Violoncelle A. Choppin) ; 166. Menuet de la reine (Amantier) ; 167. Aria (Mlle Yvonne) ; 168. Petite valse de ballet (Paladino) ; 169. La chanson des abeilles (Filipucci) ; 170. Hувавіск, violon (Wionawski) ; 171. Tout en flottant (Christy) ; 172. Gavotte (Wionawski) ; 173. Le vieil homme (Violoncelle A. Choppin) ; 174. Menuet de la reine (Amantier) ; 175. Aria (Mlle Yvonne) ; 176. Petite valse de ballet (Paladino) ; 177. La chanson des abeilles (Filipucci) ; 178. Hувавіск, violon (Wionawski) ; 179. Tout en flottant (Christy) ; 180. Gavotte (Wionawski) ; 181. Le vieil homme (Violoncelle A. Choppin) ; 182. Menuet de la reine (Amantier) ; 183. Aria (Mlle Yvonne) ;



La robe à plastron

Depuis que nos robes sont devenues ces fourreaux évidemment commodes, mais d'une élégance délicate — tout au moins dans le domaine des robes simples — on aime coiffer, ne fut-ce que par un détail, la quasi-sécheresse de leur présentation. Pour elles, le plastron est de plus en plus à la mode; aussi le voit-on dessiner, sur quantité de créations nouvelles, sa forme plus ou moins longue, plus ou moins arrondie.



Tantôt avec l'une d'elles, il fait un amusant contraste, produit par l'emploi d'un autre tissu, ou d'un autre coloris. Tantôt, sur d'autres robes, il se rapproche un peu, par sa blancheur, sa netteté, de ces plastrons de chemise d'homme, et bien relâchés par de gros boutons de perles. Ce genre de plastron et ce détail de perles ne contribuent pas à donner au modèle qui en est doté une allure assez masculine; c'est là de quoi plaire à certaines d'entre nous, tout en attirant moins les autres.

Pour ces dernières d'ailleurs, le plastron sait se féminiser agréablement; il lui suffit pour cela de s'alléger d'un jabot bordé de minuscules volants de tulle, ou de petites dentelles finement tressées. Enfin, il est d'autres cas où le plastron est tout simplement simulé, ce qui se fait par une bande de broderie ou par une disposition de galon, de jours, silhouettant son contour. L'autre part, le plastron peut tenir à la robe, comme il peut encore faire partie d'une guimpe sur laquelle s'ouvre la robe. Cette dernière combinaison est très appréciée, car elle permet d'obtenir les effets les plus variés. De vous présente-t-elle un modèle en ottoman de laine, tissé de soie, ceci dans un agréable mélange de deux tons, nouveauté de la saison; celui que je vous offre est vert écaillé, mélangé de blanc, d'effet glacé très séduisant.

Un col-cravate s'y ajoute et un plastron finement plissé en crêpe de Chine d'un vert plus pâle, que nous retrouvons au bas des manches où il forme un gracieux parement, retenu par des boutons jumeles.

Un peu de mode masculine

Voici des accessoires de voyage

Que ce soit un voyage d'affaires ou d'agrément, il vous faut toujours emporter les divers objets nécessaires à votre toilette, que vous ayez à trouver réunis dans un ordre parfait et à portée de votre main.

La boîte à cravates est fort pratique, mais cependant pas indispensable lorsqu'il s'agit d'un court séjour. La valise ou porte-habits, en cuir rigide, de forme plate, est utile pour étendre et plier soigneusement les effets. Quant à la boîte de cravates, qui se fait en peau doublée de soie, vous savez certes



l'apprécier en constatant, combien elle évite aux régates et aux noués mille petits plats, d'un effet toujours désastreux.

Pour les cols, vous choisirez une boîte semblable à celle que vous voyez ici croquée et faite également de peau dont le intérieur est en tissu. Enfin, la trousse de toilette contiendra brosse, peignes, ciseaux, glaces, flacons et rasoirs, etc... en un mot, tous les objets dont vous aurez besoin.

Je voudrais ici, avant de terminer ces lignes, vous suggérer une idée pratique au cas où votre valise ne pourrait contenir la boîte à cravates. Fixez alors deux rubans au fond du couvercle, dans le sens de la longueur, l'un en bas et l'autre en haut, glissez le milieu de votre cravate sur le ruban supérieur et rabattez les deux extrémités de la cravate, que vous placerez entre le second ruban et le fond de la valise. Ce moyen est parfait et je vous le recommande.

La main à la pâte

Brioche. — Mettre sur une table 500 grammes de farine, en prendre 25 grammes que l'on dispose en fontaine. Placer ensuite la pâte dans une terrine que l'on couvre et place dans un endroit tempéré et lorsqu'elle aura doublé de volume, remettre la pâte sur une table pour la rompre, c'est-à-dire la manier en la saupoudrant de farine. Il faut alors remettre la pâte à lever. Le lendemain, on la presse-soit en couronne ou en brioche à tête que l'on dore et fait cuire à four chaud.

FRAICHES TOILETTES PRINTANIÈRES

« Sur la branche où l'oiseau se pose, La fleur du printemps est éclose... »

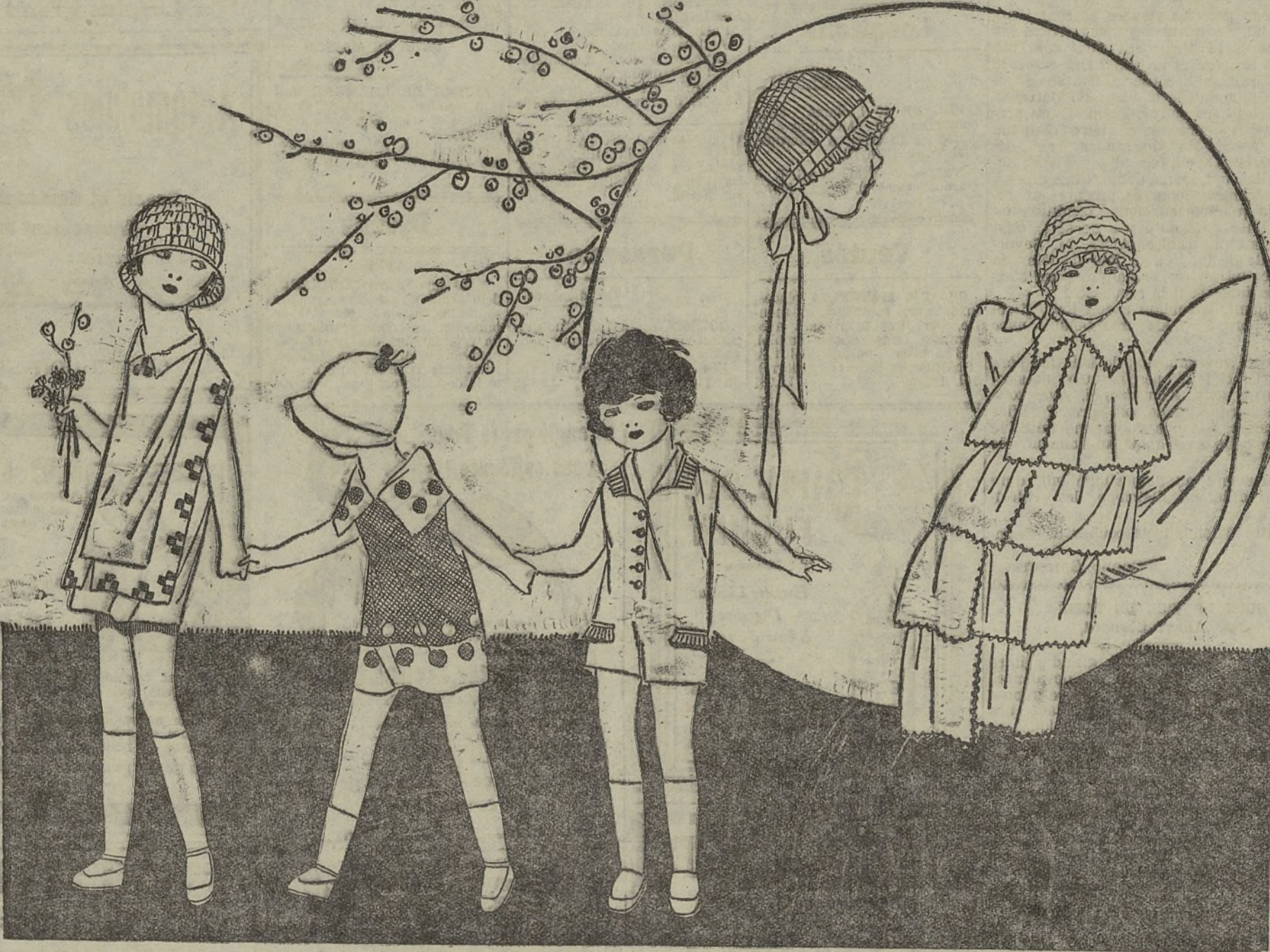
... a dit un poète japonais, dont le nom, harmonieux comme l'onde d'un clair ruisseau sous les lotus, me chante plus dans ma mémoire. Avant même que cette fleur s'épanouisse pour la joie de nos yeux, la Mode a préparé pour les beaux jours, ce dont elle s'occupe avec tant de soin, à chaque saison nouvelle, les toi-

moins qu'elles ne silhouettent d'amusants sujets; là, des ganses, des dispositions de boutons, ou bien des plissés, tout aussi appréciés pour les enfants que pour les femmes et ce n'est pas peu dire, n'est-ce pas ?

Je ne saurais passer sous silence les agréables coiffures de ces mignonnes fillettes: chapeau, pour l'une, à bords très avancés devant, qui, fait de souple crin noir, est doublé de crêpe de Chine imprimé pompadour,

crêpe de Chine blanc, ce même crêpe formant au bas des dents incrustées. Robe de crêpe de Chine, rose corail, où se voit, en bordure des grandes dents qui ornent le bas, et en bordure des manches courtes, de la fine dentelle légèrement ornée.

Car la dentelle ne triomphe pas seulement, chère lectrice, dans nos parures et nos toilettes du jour ou du soir, elle ajoute à la légèreté des robes enfantines, sa



lottes gracieuses, pimpantes, adorables, de nos chérubins ?

Que de merveilles, en ce domaine de l'élégance, où l'on peut se permettre, à peu près, toute fantaisie, où les plus vives, les plus chaudes, les plus lumineuses couleurs et les plus ardents ou de trop délicats reflets. Ma foi... madame, après ce que j'ai vu, je n'y saurais tenir. Il faut que je vous en emmène, dès aujourd'hui, à travers cette gentille floraison de modèles nouveaux; nous nous y promènerons, un peu au hasard, ici... là... plus loin... et nous y cueillerons les plus charmantes suggestions.

Voici, par exemple, une petite robe, où la cravate imprimée en un joli mélange de bleu, de rouge et de vert, s'éclaircit d'un liséré d'orange; celui-ci forme un col finement plissé. Rien de plus seyant que ce modèle, déjà presque festif! J'aime aussi ce costume de garçonnet, en lainage, où de petits damiers, ton sur ton pour la veste au col empesé, rabattu, naturellement, sont d'un effet séduisant dans leur union avec la bordure bleue qui est un rappel, comme tissu et comme nuance, de la minuscule culotte de lainage uni.

Puis, voici, se tenant par la main, des fillettes sur les robes desquelles se peuvent apercevoir des garnitures exquises, où se révèle la note dominante de la saison: ici, broderies légères aux formes géométriques, à

cependant qu'un mince ruban de métal — or presque éteint — souligne la calotte. Pour l'autre, une disposition de bandes assez larges de taffetas bleu bluet, aux fleuritures rouge cerise, sur du satin noir.

Pour une autre encore, un bonnet à bord relevé, presque roulé, dont le satin tango se garnit, un peu rudicausement (mais à cet âge!) de deux pompons noués vers le haut, l'un bleu de nuit, l'autre tango. Cependant, voici un bonnet formé de rubans dont le paillette fleurisse en liséré violette, alors que sur la passe, de petits carrés de velours violette, se détachent en incrustations.

Des robes, encore, nous sont offertes, mais pour grandes fillettes, cette fois. Il en est, dont le lainage mélangé ne laisse pas que de plaire, quoique assez simple. D'ailleurs, il s'agit, d'autre part, à des soieries, et cela « rend » fort bien, si je puis dire.

Notons, au passage, ceci, qui est essentiel: la ligne de ces robes, descendant un peu plus bas que le genou, est droite et fort nette. L'encolure s'y trouve peut-être à peine indiquée, ou accompagnée d'un col, lui-même terminé soit par un lien de ruban, soit par une cravate régulière.

Et maintenant, que de créations dont je voudrais pouvoir dire plus qu'il n'est vraiment possible en ces lignes! Petite robe d'alpaga rouge, qui s'égayé d'un plastron de

propre légèreté. Voyez quel parti l'en a su tirer, en cette autre robe, d'un tissu très utilisé, le linon de fil, et du ruban. Figurez-vous une robe de ce linon de fil entièrement plissée, sous une hermine unie, ou du ruban roccoco se rehausse de fleuritures.

De la dentelle encore, bordée et garnie en entre-deux, une robe de charmeuse vert amande. Et j'en pourrais citer d'autres! Il n'estait temps, je crois, de parler de modèles que je présente dans ces lignes. Voici donc, une robe de tussor beige clair, qui garnissent des carrés faits d'une broderie rouge.

Puis une robe de toile, où le bleu et le blanc s'unissent, le bleu comportant une broderie blanche, alors qu'une broderie bleue s'ajoute au blanc. Ce costume de garçonnet, d'une forme si à la mode et si pratique, est d'alpaga blanc, et s'orne au col et à la place des poches, de plissés de crêpe rouge.

Et enfin, pour « little baby », je conseille volontiers cette cape de crêpe satin bleu, dont les grands volants sont bordés de galons de soie blanche. Quant à ce bonnet plissé qu'encadre et d'où tombe du ruban, il n'a nul besoin d'être longuement décrit, ne me semble-t-il ?

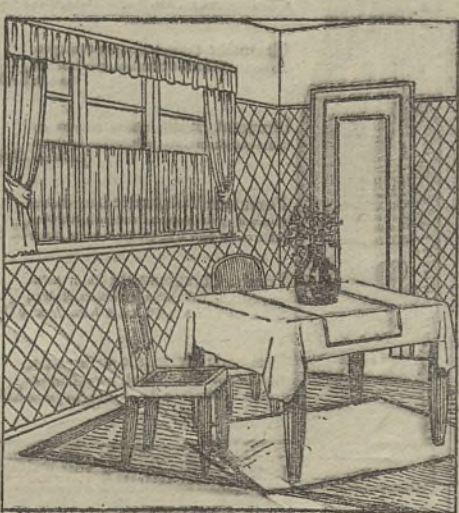
Vienent vite les beaux jours lumineux et tièdes, où nos chéris s'ébattront joyeusement !

PARISÈTTE.

AMEUBLEMENT

UNE SALLE A MANGER

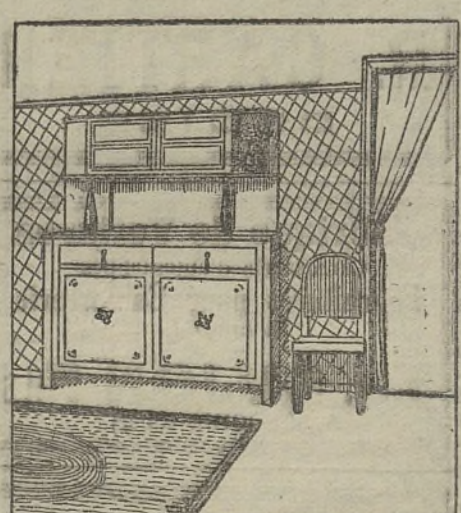
Largement éclairée, nette et riante, ainsi nous apparaît la salle à manger dont on a fixé ici deux aspects différents. Sur un parquet de chêne clair, un grand tapis de haute laine, d'un rouge brun, forme un contraste agréable; ce tapis est encadré de plusieurs minces rayures dans le même ton, mais plus foncé.



Un papier quadrillé, de nuance havane couvre les murs et s'harmonise avec la peinture des boiseries, d'un havane plus clair que celui du papier. Les portes et fenêtres sont peintes en beige clair.

Le reste des murs doit être crème. A cette nuance vous assortirez les rideaux et brise-bise qui volent le long des fenêtres, ainsi que les portières qui séparent la salle à manger du reste de l'appartement.

Le mobilier peut se faire en chêne ou en bois laqué gris ou havane clair, mais nous conseillons cette dernière teinte, qui de même que le chêne, saliera bien à l'ensemble de l'ameublement. Le buffet comportera une tablette supportant la partie supérieure du meuble. Sur les portes du bas, un motif léger



peint dans un ton rouge, rappelant celui du tapis, agrémentera d'une façon charmante ces panneaux; les chaises auront pour motif des rebroussements d'un mince filet de cette peinture.

Les pieds de la table, les pieds et le dossier des chaises sont ornés de fines cannelures, qui donnent plus d'originalité à ces modèles, cependant sobres, et dont la place serait tout indiquée dans une installation estivale.

Travaux Féminins

UN PLAFONNIER

L'ampoule électrique se répand avec une telle rapidité, qu'il n'est plus, je pense, un seul coin de campagne ignorait les bienheureux effets de cette lumière presque magique. Vous avez certainement, chères lectrices, essayé cependant d'en voler l'éclat un jour, et vous savez combien les formes en sont variées et gracieuses; aussi nous avons pensé vous offrir en vous offrant cette fois-ci un plafonnier d'un genre tout nouveau.



Il faut compter environ par panneau, une longueur de soixante centimètres de crêpe georgette sur vingt centimètres de haut, c'est-à-dire qu'il faut six fois cette bande pour doubler toute la carcasse qui comporte quatre parois frontales, et le fond tendu l'extérieur, coulé au centre avec un gland de soie des deux couleurs mélangées, complétant le ouvrage. Pour appliquer ce fond, vous dissimulerez des petits points dans le feston de la broderie tout le long des bords, et s'il y a lieu, dans l'intérieur du motif lui-même.

Une chaîne métallique ou des cordelières de passamanerie retiendront cet objet au plafond; les fils électriques maintenant l'ampoule peuvent se dissimuler dans les liens qui supporteront l'abat-jour.

Le sport et les sportives

Le dernier mot de ce titre, chère lectrice est de ceux sur lesquels il convient tout d'abord de bien s'entendre. On peut être sportive sans aller jusqu'aux efforts parfois dangereux de la course à pied, ou jusqu'aux inépuissables mêlées d'une partie de football féminin et vous même sans être une fidèle du golf et du tennis.

Ceci dit, il faut reconnaître que jamais nos couturières ne se sont tant occupées de créations sportives. A constater en effet, combien le mouvement des voyages, le sport sous toutes ses formes étaient entrés dans notre existence, l'idée leur est venue d'agrandir leur champ d'action en ce domaine. C'est pourquoi on voit partout en ce moment de gracieux modèles.

Est-il rien de plus seyant que cet ensemble, formé d'une casaque descendant très bas, comme une vareuse, sur une jupe fort commode, contre, bien entendu et combinée pour faciliter la marche, grâce à de gros plis, qui s'ouvrent devant, ou à l'arrière de plis, disposés régulièrement tout autour. Un col d'écolière simplement évasé, des manches courtes, si courtes parfois qu'elles ne sont qu'une simple manchette sur le bras, une ceinture de damier souple, une indication de poches sont le complément rêvé d'un tel costume.

Notons aussi qu'on utilise largement les effets de contraste, casaque unie sur jupe quadrillée; casaque de fantaisie à large bande brodée de laine, sur jupe unie... tout cela revient constamment. Le kasha est le grand triomphateur en ce genre; cependant, on a tenté de le moins employer de ton naturel, c'est-à-dire grège, et d'avantager des nuances claires, grises, délicieuses sous le soleil, tout particulièrement en cette gamme de vert qui va du vert pistache ou chartreuse, au vert prairie le plus lumineux.

C'est précisément dans cette dernière nuance, — et en kasha — que s'offre notre modèle. La jupe est nettement de fantaisie avec son quadrillé blanc, que rappellent à la fois, la ceinture de damier et les détails de garniture également blancs; d'ailleurs le noir fin qui qu'au du kasha, le jersey de laine nous revient et est très apprécié.

Pour bien élever votre enfant

POSSEDEZ LA CONFIANCE DE VOTRE ENFANT

Est-il possible que votre enfant ne soit pas attiré vers vous, qu'il n'éprouve pas la plus vive affection, et l'affection appelle la confiance? N'est-il pas naturel que, se sentant aimé par sa mère, votre enfant soit bien disposé à accueillir vos enseignements, vos observations? N'est-il pas naturel encore que, dès qu'il a compris votre tendresse et votre indulgence, et l'autre voyant votre fermeté à le reprendre de ses défauts, votre zèle pour le rendre meilleur, il ait pour vous la plus grande confiance? N'en doutez pas, vous excitez sur la plus heureuse influence si vous savez l'aimer. Dans la famille, l'amour naît que l'enfant a pour sa mère l'attaché par ses affections à tout ce qui lui vient d'elle.

Confiance d'un côté, influence de l'autre. C'est grâce à cette confiance qui montre toute grande ouverte l'âme de l'enfant, que la mère y peut lire plus exactement, parce que les caractères nouveaux qui tracent la vie de chaque jour sont des caractères qui, à l'espérer déjà et dont elle sait la signification véritable. De là, précisément, l'influence considérable qu'elle peut avoir, chacune des confidences de son enfant, chacun de ses gestes étant pour elle un page qui la renseigne sur les paroles qu'il est bon de dire, sur celles qu'il est utile de taire, et aussi sur les meilleurs moyens à prendre pour faciliter l'acquisition et le développement de bonnes habitudes; empêcher de naître ou de consolider les mauvaises.

Enfin, pour posséder toute la confiance de son enfant, il faut la mériter. Et voilà un acte de réflexion sur la nécessité de vous perfectionner vous-même tous les jours; d'avantage, si vous voulez mener à bien l'éducation de vos enfants. A mère parfaite, enfants bien élevés. Cette vérité est d'actualité brûlante dans le sujet qui nous occupe aujourd'hui. L'affection, le respect, la confiance des enfants sont d'autant plus profonds que les enfants se font des parents une opinion plus haute. Qu'ils ne puissent découvrir en vous-même que des qualités, des vertus, ce ne vous dirai pas « Cachez vos défauts », mais « corrigez-les ». Sachez vaincre vos faiblesses pour paraître chaque jour plus parfaite. Ne laissez pas pénétrer dans la maison cette grande tristesse dont parle Mlle Brès: « N'y a-t-il pas actuellement un nombre considérable de familles où mères et enfants vivent en étrangers; habitant sous le même toit, partageant la même vie, ils n'ont rien en commun que quelques habitudes exécutées. Nous croyons que si les parents en souffrent, les enfants en souffrent infiniment plus. Cette séparation graduelle commence quand les enfants sont très jeunes ».

Jeux d'esprit

ANAGRAMME

Tu pourras me voir à Venise.
Et puis, je deviens, si tu veux
Ville d'Italie où se brise
Devant Napoléon, l'Autrichien malheureux.

MOT CARRE SYLLABIQUE

On me porte plus d'une fois,
Pour conjurer la mauvaise fortune,
Capitale d'Europe où la terre autrefois
Est une seconde fois habitée par les Français.
En plus d'un magasin forme vitrine ou ogive
Et l'on peut s'admirer sans me donner
d'orgueil.

LOGOGRAPHE

Je suis assez chère au canard.
Où mon chat et sans retard
Quand à mesurer on l'invite
Un arpenteur me démente.

Solution des Jeux d'esprit parus dans le précédent numéro :

LOGOGRAPHE

Brosse. — ROSSE.
MOT CARRE
C O R S E
O D E U R
R E G I R
S U I T E
E R R O R

CHARRADE
Célérite — té. Célérite.

CONTES de PARIS-CENTRE

La part du pauvre

Alignés en haut du grand escalier qui donne accès aux salons Magellan, M. et Mme Molyneux...

Pour le mariage de leurs enfants, Denise Savornin et André Molyneux, les deux familles ont fait grandement les choses...

Et Mme Molyneux, désignant les achardés pique-assiette, ajouta perfidement : — Je vais même aller tout de suite auprès de ces dames...

— Pardon, mesdames... je suis le père de la mariée et je m'aperçois qu'on ne s'occupe pas de vous...

— Pardonnez-moi, mesdames... je suis le père de la mariée et je m'aperçois qu'on ne s'occupe pas de vous...

— Pardonnez-moi, mesdames... je suis le père de la mariée et je m'aperçois qu'on ne s'occupe pas de vous...

— Pardonnez-moi, mesdames... je suis le père de la mariée et je m'aperçois qu'on ne s'occupe pas de vous...

— Pardonnez-moi, mesdames... je suis le père de la mariée et je m'aperçois qu'on ne s'occupe pas de vous...

— Pardonnez-moi, mesdames... je suis le père de la mariée et je m'aperçois qu'on ne s'occupe pas de vous...

— Pardonnez-moi, mesdames... je suis le père de la mariée et je m'aperçois qu'on ne s'occupe pas de vous...

— Pardonnez-moi, mesdames... je suis le père de la mariée et je m'aperçois qu'on ne s'occupe pas de vous...

— Pardonnez-moi, mesdames... je suis le père de la mariée et je m'aperçois qu'on ne s'occupe pas de vous...

— Pardonnez-moi, mesdames... je suis le père de la mariée et je m'aperçois qu'on ne s'occupe pas de vous...

— Pardonnez-moi, mesdames... je suis le père de la mariée et je m'aperçois qu'on ne s'occupe pas de vous...

— Pardonnez-moi, mesdames... je suis le père de la mariée et je m'aperçois qu'on ne s'occupe pas de vous...

— Pardonnez-moi, mesdames... je suis le père de la mariée et je m'aperçois qu'on ne s'occupe pas de vous...

— Pardonnez-moi, mesdames... je suis le père de la mariée et je m'aperçois qu'on ne s'occupe pas de vous...

— Pardonnez-moi, mesdames... je suis le père de la mariée et je m'aperçois qu'on ne s'occupe pas de vous...

— Pardonnez-moi, mesdames... je suis le père de la mariée et je m'aperçois qu'on ne s'occupe pas de vous...

Et Mme Molyneux, désignant les achardés pique-assiette, ajouta perfidement : — Je vais même aller tout de suite auprès de ces dames...

— Pardon, mesdames... je suis le père de la mariée et je m'aperçois qu'on ne s'occupe pas de vous...

— Pardonnez-moi, mesdames... je suis le père de la mariée et je m'aperçois qu'on ne s'occupe pas de vous...

— Pardonnez-moi, mesdames... je suis le père de la mariée et je m'aperçois qu'on ne s'occupe pas de vous...

— Pardonnez-moi, mesdames... je suis le père de la mariée et je m'aperçois qu'on ne s'occupe pas de vous...

— Pardonnez-moi, mesdames... je suis le père de la mariée et je m'aperçois qu'on ne s'occupe pas de vous...

— Pardonnez-moi, mesdames... je suis le père de la mariée et je m'aperçois qu'on ne s'occupe pas de vous...

— Pardonnez-moi, mesdames... je suis le père de la mariée et je m'aperçois qu'on ne s'occupe pas de vous...

— Pardonnez-moi, mesdames... je suis le père de la mariée et je m'aperçois qu'on ne s'occupe pas de vous...

— Pardonnez-moi, mesdames... je suis le père de la mariée et je m'aperçois qu'on ne s'occupe pas de vous...

— Pardonnez-moi, mesdames... je suis le père de la mariée et je m'aperçois qu'on ne s'occupe pas de vous...

— Pardonnez-moi, mesdames... je suis le père de la mariée et je m'aperçois qu'on ne s'occupe pas de vous...

— Pardonnez-moi, mesdames... je suis le père de la mariée et je m'aperçois qu'on ne s'occupe pas de vous...

— Pardonnez-moi, mesdames... je suis le père de la mariée et je m'aperçois qu'on ne s'occupe pas de vous...

— Pardonnez-moi, mesdames... je suis le père de la mariée et je m'aperçois qu'on ne s'occupe pas de vous...

— Pardonnez-moi, mesdames... je suis le père de la mariée et je m'aperçois qu'on ne s'occupe pas de vous...

— Pardonnez-moi, mesdames... je suis le père de la mariée et je m'aperçois qu'on ne s'occupe pas de vous...

— Pardonnez-moi, mesdames... je suis le père de la mariée et je m'aperçois qu'on ne s'occupe pas de vous...

— Pardonnez-moi, mesdames... je suis le père de la mariée et je m'aperçois qu'on ne s'occupe pas de vous...

200.000 FRANCS, 8-50 % 1^{er} hypothèque, à emprunter d'une ou plusieurs personnes sur bonne propriété rurale environ de Bourges.

VENTE de Fonds de Commerce A CEDER FONDS DE PLOMBIER-ZINGUEUR

PEUGEOT, 9 CV. Torpédo 4 places état neuf, entièrement révisé.

COUPE RENAULT, 11 CV., bon état de marche, 7 places, 5 pneus neufs.

DE DION, 2 cylindres, 2 places, entièrement révisé.

QUADRILLETTTE parfait état, révisé aussi.

8-10 HP. TORPEDO, avec bêche, parfait état, vente caissée forcée.

VEAU étalon, 12 mois, primé concours de Nevers.

VEAU VICTORIA très bon état, pouvant faire Duc.

VEAU VICTORIA très bon état, pouvant faire Duc.

POMMES DE TERRE DE SEMENCES.

VIN naturel, 220 fr. la pièce de 215 lit.

5/10 CV. MATHIS, 4 places, luxe, avec compteur et montre.

TRIPLE SEC FUCHET Exquise Liqueur Digestive à base d'Oranges

CHEVALIER HORTICULTEUR - NEVERS SES PLANTES BELLES ET VARIÉES

SES ARBRES SAINS ET VIGOUREUX SES FLEURS FRAICHES ET CHOISIES

VOITURES Carrosserie Automobile

RÉTIF & Co SANCOINS (Cher) R. C. Saint-Amand-Montrodon, n° 133

ENGRAIS POUR TOUTE CULTURE Superphosphates minéraux et os.

AUBIJOUX Bureau et Magasins rue de la Tourterelle NEVERS

BRODEUSES à la main, ayant déjà brodé sur bas et chaussettes, baguettes ordinaires et fantaisies.

ENTREPRENEUR DE SCIAGE avec son matériel, de préférence avec ruban, pour débiter chêne.

EMPLOYE pour fabrication et surveillance. Bonnes références exigées.

JEUNE FILLE apte à travail bureau, ayant initiative, connaissant si possible dactylographie.

Un OUVRIER COIFFEUR. Bon salaire.

SECRETAIRE - CAISSIERE demandée par hôtel 1^{er} ordre, références sérieuses.

GENS DE MAISON On demande FEMME DE CHAMBRE, faisant service de table.

AVIS Monsieur Albert GUINARD, demeurant à Nevers, rue de Vauzelles, n° 13.

Pastilles de Sœur Louise Antiseptiques, Calmantes, Expectorantes

Rhumes - Gripes - Toux Bronchites - Maux de gorge

BON VIN 72 FR. garanti. Echantillon 1.50.

Amilcar Tous les NOUVEAUX MODELES livrables immédiatement à l'Agence

J.-N. VINCENT à Saint-Pourçain-sur-Sioule (Allier)

CHAMBRON LUCIEN Ingénieur-Agronome MOULINS-SUR-ALLIER

ÉLEVATION D'EAU Bâliers hydrauliques - Moto-pompes Moulins à Vent

QUINCAILLERIE - ARMES La plus vieille Maison

R. CARTIER DÉCIZE

Fabrique de Voitures Carrosserie d'automobiles Fournitures pour Carrosserie Et Autos

TH. DUJON FILS A SANCOINS (Cher)

CABINET DENTAIRE - L. LESPOT - Chirurgien dentiste de la Faculté de médecine de Paris

LE Raoul 77 Rue du Commerce NEVERS Le plus grand choix - Les meilleurs prix

Automobiles MATHIS 4 vitesses 4 ressorts entiers 1925 Essais et démonstrations de la nouvelle 10 CV. 1925

Le retour d'âge Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque du RETOUR D'ÂGE.

HOTCHKISS Agent pour la Nièvre: GRAND Garage de la Nièvre

Fournitures pour Usines: APPAREILLAGE ÉLECTRIQUE CÂBLES, FILS ISOLANTS, MOULURES, MOTEURS ET DYNAMOS

GAZ PAUVRE ASTER 107, Rue de Paris, SAINT-DENIS (Seine)

Produits vétérinaires Adrien SASSIN ORLÈANS ALGER

Ancienne Maison BOUZIPAT A. & J. FOUCHER Successeurs LA CHARITÉ (Nièvre)

Herboristerie Moderne D. MARTINET DÉCIZE BANDAGES HERNIAIRES ET CEINTURES EN TOUS GENRES

Location d'Automobiles AUTO-CAR ET AUTOBUS pour Excursions, Noces et Sociétés.

PETIT ÉLEVAGE Notre rubrique spéciale PETIT ÉLEVAGE paraissant tous les mardis, se divise en plusieurs catégories.

CHIENS TOUTES RACES, chasse, police, luxe. Salignaie, Le Queroy, par Mornac (Charente).

CHIENNE griffon, 4 ans, extra, lapins, petit prix. S'adresser au bureau du journal.

22 LAPINS ANGORA, parfait état. M. Merle père, négociant à Entrains (Nièvre).

Couple PIGEONS capucins blancs purs, sauf capuchon noir et queue noire, 15 fr. co., emballage en plus.

CAPUCINS anglais, primés et issus primés, bonnes conditions. Mlle DURNERIN, 27, rue Gambetta, Nevers.

Officiers Ministériels

Etude de M BONNET commissaire-priseur à Nevers. VENTE AUX ENCHÈRES

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES Le samedi 28 mars 1925, à 14 heures, sur la place du Marché, à La Charité, et par le ministère de M GIGOT, de

ON DESIRE ACHETER près région boisée LOCAUX INDUSTRIELS avec force hydraulique ou électrique

UN MILLION on peut gagner en achetant à CREDIT NATIONAL payable 10 francs par semaine

OFFRE WYANDOTTE, LEHORN bl. Bresse noire, cailles courtes

FAVEROLLES œufs 13 fr. la douz. embal. G. COMTE, SAINT-SULPICE (Nièvre), 20.628

De LEHORN blanches. Origine Cam, provenant pondueuses sélection

BRÈSSE NOIRE, 18 fr.; BRÈSSE BLANCHE, 20 fr.; BRESSE GRISSE, 24 fr.

DE CANES SAUVAGES 12 fr. douzaine. M. CHAUSSARD, à Préporché (Nièvre).

Porcs OFFRES TRUIES, race pure, CRAONNAISE, garanties pures, 1^{er} choix. O.g. Jn. Verrais, dép. Craon.

Agents d'Affaires

ON DESIRE ACHETER près région boisée LOCAUX INDUSTRIELS

UN MILLION on peut gagner en achetant à CREDIT NATIONAL payable 10 francs par semaine

ON DESIRE ACHETER près région boisée LOCAUX INDUSTRIELS

UN MILLION on peut gagner en achetant à CREDIT NATIONAL payable 10 francs par semaine